



ocean-climate.org

RAPPORT

D'ACTIVITÉ 2021

**UN OCÉAN
EN BONNE SANTÉ,
UN CLIMAT PROTÉGÉ**



1. La Plateforme Océan & Climat en bref

1.1 Introduction

A la fois puits de carbone et réservoir de chaleur, l'océan joue un rôle clé dans la régulation du climat et est porteur de solutions d'adaptation et d'atténuation. Mais le changement climatique a un impact majeur sur l'océan, ses écosystèmes, les activités maritimes et les populations côtières. Malgré son rôle primordial, l'océan a longtemps été absent des négociations sur le climat de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Face à ce constat, une mobilisation internationale et coordonnée de la communauté scientifique et de la société civile a émergé autour des enjeux océan et climat en amont de la COP21. La Plateforme Océan & Climat (POC) est née à l'occasion de la Journée mondiale de l'Océan, le 8 juin 2014, avec l'appui de la Commission océanographique intergouvernementale de l'UNESCO (COI-UNESCO), dans l'objectif d'intégrer l'océan dans l'Accord de Paris.

1.2 Objectifs



Mobilisation
Animation du réseau

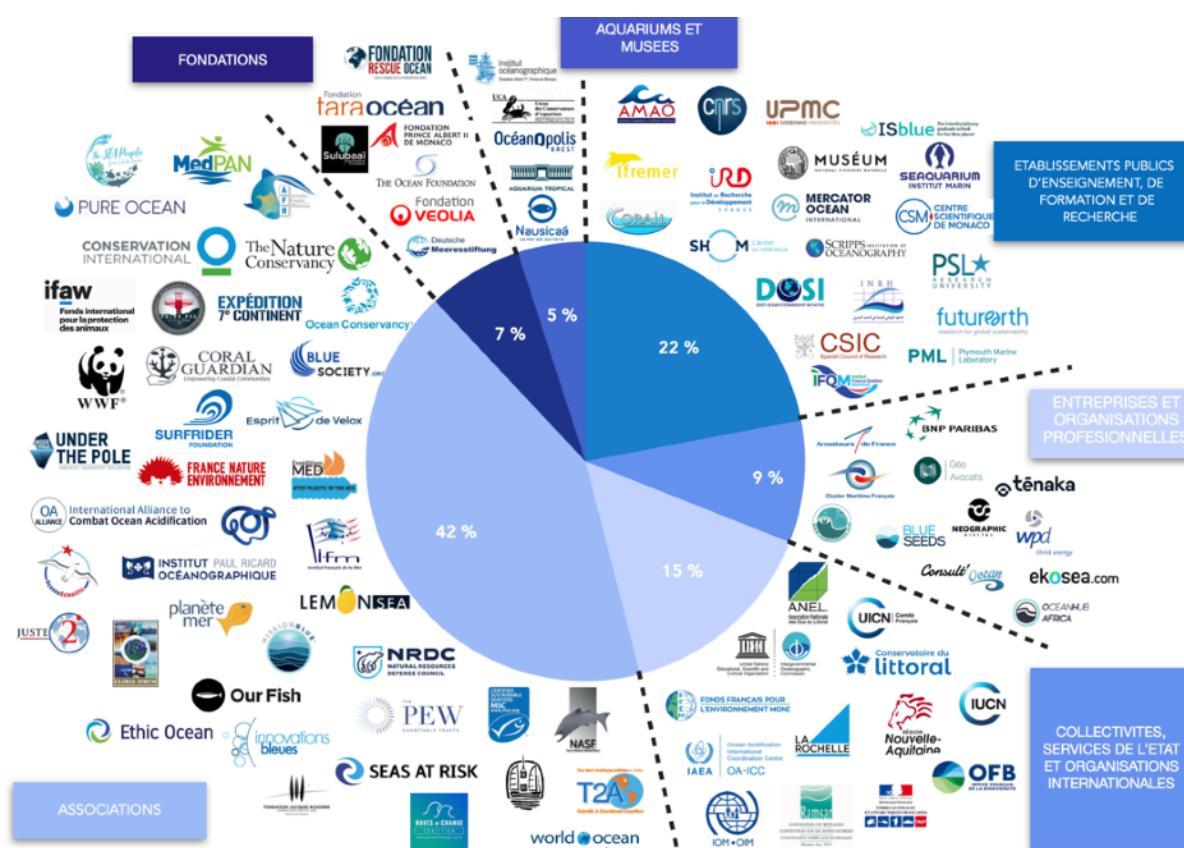


Science
Diffusion des connaissances



Plaidoyer
Mobilisation internationale

1.3 Un réseau international d'experts de l'océan



La Plateforme Océan & Climat a pour mission de favoriser la réflexion et les échanges entre la communauté scientifique, la société civile et les décideurs politiques. Regroupant près de 100 organisations dans le monde – instituts de recherche, ONG, fondations, centres de culture scientifique, entreprises, collectivités – elle valorise la connaissance scientifique et promeut des solutions relatives à l'océan dans le cadre de la lutte contre le changement climatique. Organisation leader de la communauté océan-climat, elle détient le statut d'observateur auprès du conseil économique et social (ECOSOC) de l'ONU, et au sein des conventions onusiennes sur le climat (CCNUCC) et la biodiversité (CDB). La POC contribue également à la revue gouvernementale française des rapports du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC).

SOMMAIRE

1. La Plateforme Océan & Climat en bref	3
1.1 Introduction	3
1.2 Objectifs	4
1.3 Un réseau international d'experts de l'océan	4
2. Les moments forts de l'années 2021	7
2.1 Mobiliser le réseau pour faire entendre la voix de l'océan	8
2.1.1 Un océan de solutions pour le climat et la biodiversité	8
2.1.2 Engager des prises de paroles communes	9
2.1.3 Les « Rendez-Vous Océan & Climat »	10
2.1.3 La POC sur le web	11
2.2 Science et diffusion des connaissances	12
2.2.1 Mobilisation du Comité Scientifique et du Comité d'Experts	12
2.2.2 Revue gouvernementale de l'AR6 du GIEC	12
2.2.3 Le projet d'IPOS	13
2.2.4 Le projet "AMP et Changement Climatique"	13
2.2.5 Participation événementielle et partenariats	14
2.3 Plaidoyer et portage international	15
2.3.1 Mobilisation nationale : le Comité France Océan (CFO)	15
2.3.2 Ancrage institutionnel auprès de la Convention Climat	16
a. Mobilisation de la société civile	16
b. Groupe d'experts 'Océan et zones côtières' du Programme de Nairobi sur l'adaptation	19
c. L'océan au coeur de la COP 26	20
2.3.3 Mobilisation internationale autour du nexus océan-climat-biodiversité	22
a. La mobilisation internationale	22
b. Les synergies océan-climat-biodiversité	24
2.4 L'initiative SEA'TIES	26
2.4.1 Objectifs globaux	26
2.4.2 Les partenaires du projet	26
2.4.3 Livrables produits au cours de l'année 2021	27

2.4.4 Organisation d'événements	29
2.4.5 Promotion de l'initiative SEA'TIES	29
2.5 OCEAN – L'exposition	30
3. Nos partenaires et soutiens financiers	31
3.1 Convention avec l'Agence Française de Développement	31
3.2 Convention avec l'Office Français de la Biodiversité	31
3.3 Subventions du Ministère de la Transition Écologique	31
3.4 Subventions du Projet SEA'TIES	31
3.5 Subventions du Projet "Exposition Océan"	32
4. Gouvernance et coordination de la Plateforme Océan & Climat	32
4.1 Le Conseil d'Administration	32
4.2 Le bureau de l'association	32
4.3 Le secrétariat	33
4.4 Le Comité Scientifique et le Comité d'Experts	33
4.5 Les membres du réseau	33
5. Rapport financier	34
5.1 Règles et méthodes comptables	34
5.2 Bilan et analyse détaillée du bilan	36
5.3 Compte de résultat et analyse détaillée du compte de résultat	38
6. Cap sur 2022 : feuille de route de la Plateforme Océan & Climat	41
Mobilisation de la société civile	41
Diffusion des connaissances	41
Plaidoyer et relations internationales	42
SEA'TIES	43
Comité France Océan	43
Exposition Océan	43



2. Les moments forts de l'années 2021

Une nouvelle année marquée par la pandémie de Covid-19

Tout comme en 2020, l'année 2021 a été touchée par la pandémie de Covid-19, mais a aussi marqué la reprise progressive des grands rendez-vous internationaux. Si la conférence de Lisbonne sur l'ODD14 et la COP15 de la Convention sur la diversité biologique ont à nouveau été reportées, le Congrès Mondial de l'UICN et la COP26 de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique ont pu se dérouler et la POC et ses membres y étaient présents pour porter la voix de l'océan.

Aux vues du contexte sanitaire, la POC s'est vu contrainte d'annuler son traditionnel séminaire des membres en 2021, mais cette année a cependant marqué la reprise progressive des événements en partenariat avec les membres (en visio et en présentiel).

2.1 Mobiliser le réseau pour faire entendre la voix de l'océan

2.1.1 Un océan de solutions pour le climat et la biodiversité

Dans toutes ses activités, la POC constitue une force de propositions pour identifier et promouvoir des solutions concrètes, déployables et répliquables. A l'occasion de la journée mondiale de l'océan, la POC a publié le rapport « [Ocean of Solutions](#) » (en anglais) qui présente 56 solutions mises en œuvre par ses membres pour faire face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité. Ce rapport s'articule autour de 4 piliers du nexus océan-climat-biodiversité : (1) la protection et la restauration d'écosystèmes côtiers et marins ; (2) la promotion de la recherche scientifique et de l'innovation ; (3) la transition vers des sociétés, des territoires et des économies bas carbone. Il présente également (4) des initiatives de sensibilisation et de mobilisation citoyenne, socle nécessaire pour passer de la connaissance à l'action.

Mettant en avant les initiatives innovantes portées par les membres du réseau, le rapport des solutions représente ainsi un éventail d'opportunités d'action que la POC porte auprès des décideurs politiques pour renforcer la prise en compte de l'océan comme solution pour construire un avenir durable.

Largement partagé par les membres du réseau, ce rapport a été présenté le jour de sa publication lors d'un événement en ligne "[Partager des solutions pour la résilience des côtes et de l'océan](#)" co-organisé par la POC et le Conservatoire du Littoral. Ce rapport a également fait l'objet d'un événement au Congrès Mondial de l'UICN, faisant intervenir 7 membres de la POC pour présenter leurs initiatives contribuant à la lutte contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité (voir page 23) - et a également été présenté lors de la COP26 de Glasgow (voir page 20).

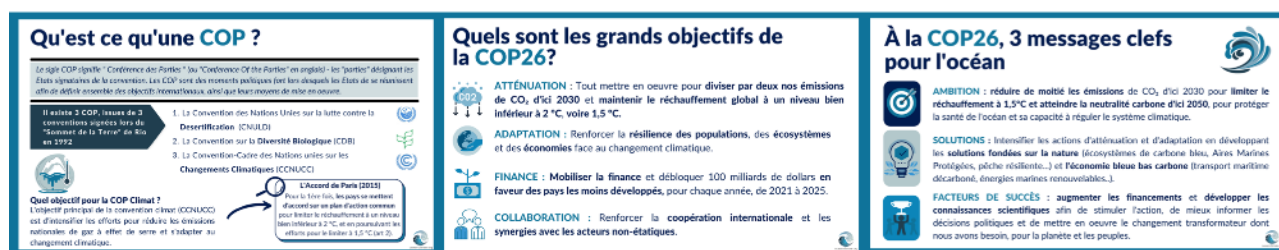


2.1.2 Engager des prises de paroles communes

Permettre à la communauté océan de s'exprimer d'une seule et même voix est une activité essentielle pour consolider le réseau et porter des messages forts auprès des décideurs et du grand public. Dans cette logique, la POC organise régulièrement des moments de communication communs en amont des grands rendez-vous politiques, via la publication de tribunes et/ou le partage de communiqués de presse et kit communication.

Communiquer en amont et en aval

Pour permettre à la communauté océan de s'exprimer d'une seule voix lors de la COP26, la POC a également partagé à ses membres un kit communication (communiqué de presse, visuels, posts pour les réseaux sociaux) proposant de mettre l'océan au cœur de chacune des journées thématiques de la COP26 (transport, résilience, énergies...). Pour s'assurer que les enjeux de la COP26 soient connus du plus grand nombre, la POC a également diffusé en amont de la COP26 des visuels expliquant les grands objectifs de ce rendez-vous international majeur, ainsi que les messages clefs portés par la communauté océan.



Focus : Prise de parole collective pour la COP26

En amont de la COP26 de Glasgow et pour accompagner la publication de la déclaration "[Ocean for Climate Declaration](#)", la POC a initié la tribune "[Un océan pour le climat](#)" publiée dans le Journal du Dimanche: "un appel pour que les gouvernements et les acteurs non étatiques accélèrent le déploiement de solutions climatiques issues de l'océan". Largement soutenue et relayée par les membres du réseau, cette tribune a été signée par plus de 90 organisations françaises et internationales du monde de l'océan.

Participation à l'ouvrage collectif "Le Livre Vert" - publié aux éditions Le Pommier

La POC a également participé à l'ouvrage collectif "[Le Livre Vert](#)" publié aux éditions Le Pommier, en soutenant la coordination des chapitres "océan" de l'ouvrage. 5 membres ont ainsi contribué à rédiger des articles en lien avec l'océan.



2.1.3 Les « Rendez-Vous Océan & Climat »

En 2021, la POC a organisé 2 Rendez-vous Océan & Climat sur les thèmes de l'adaptation des villes et littoraux à l'élévation du niveau de la mer (3/04) et de la planification de l'éolien en mer en prenant en compte les impacts sur la biodiversité (6/12). Au total, une dizaine de membres a été mobilisée dans le cadre de ces rendez-vous.

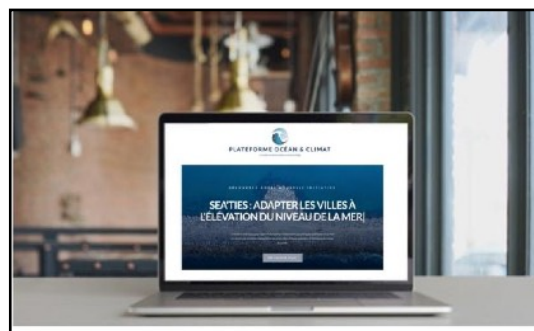
- 3 avril 2021 : "Rendez-Vous Océan & Climat : « [Adapter les villes et territoires littoraux à l'élévation du niveau de la mer](#) » avec la participation de Hélène Rey-Valette (Enseignante-Chercheuse à la Faculté d'Economie de l'Université de Montpellier), Gérard Blanchard (Vice-Président de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle), Anne-Sophie Leclère (Déléguée Générale de l'Association Nationale des Elus du Littoral), Matthias Bigorgne (Directeur Adjoint du Conservatoire du Littoral) et Raphaël Cuvelier (Vice-Président de la Plateforme Océan & Climat) ont échangé sur les grands défis d'adaptation des villes et territoires côtiers. Un policy brief a été publié à l'issue des échanges ([accessible ici](#)).
- 6 décembre 2021 : Rendez-Vous Océan & Climat : « [Planifier l'éolien en mer : comment mieux prendre en compte les impacts sur la biodiversité ?](#) » avec la participation de Nathalie Niquil (Directrice de Recherche au CNRS), Elodie Martinie-Cousty (Pilote du réseau Océans, mers et littoraux chez France Nature Environnement), Rémi Casteras (Responsable des études techniques et environnementales à Wpd France), Tobias Troll (Directeur des politiques marines chez Seas at risk), Ghislain Ferran (Adjoint au sous-directeur du système électrique et des énergies renouvelables au Ministère de la Transition écologique). La publication du policy brief est prévue pour juin 2022.



2.1.3 La POC sur le web

Refonte du site internet : la POC fait peau neuve !

Afin de rendre les ressources et actualités de la POC plus accessibles, un travail de modernisation a été mené sur le site web ainsi qu'une valorisation des ressources produites avec les membres du réseau. Les pages "actions" ont également été repensées afin de faciliter la compréhension des activités de la POC en matière de diffusion des connaissances et de plaider.



La POC sur les réseaux sociaux :

La POC poste régulièrement sur les réseaux sociaux des actualités concernant son activité, les grands événements internationaux et les activités de ses membres.

- En 2021, la POC a augmenté son nombre d'abonnés de **12,6%** sur Twitter
- En 2021, la POC a augmenté son nombre d'abonnés de **72,08%** sur LinkedIn
- En 2021, la POC a augmenté son nombre d'abonnés de **7,6%** sur Facebook



Un nouveau format de newsletter :

Afin de tenir les membres du réseau informés des activités des autres membres, la POC envoie tous les mois une newsletter "actualités des membres" à son réseau français et international. Cette newsletter présente les derniers événements, publications et actualités autour du nexus océan-climat-biodiversité et est partagée à plus de 400 contacts de la communauté océan-climat. En 2021, la POC a également développé une newsletter propre à ses activités, qui est publiée tous les trimestres.

Publications d'articles :

Dans une optique de sensibilisation du grand public, la POC alimente régulièrement son blog Le Monde afin d'informer le grand public sur :

- **l'actualité politique en lien avec l'océan et le climat :** [Les défis des énergies marines renouvelables dans le contexte du changement climatique et de l'érosion de la biodiversité](#) ; [Décret d'application de la loi ASAP : l'inquiétude d'ONG du Comité France Océan](#) ; [Interview croisée : Les ressources marines menacées par la surpêche et le changement climatique](#).
- **les enjeux scientifiques émergents :** [Géo-ingénierie de l'océan : nouvelle frontière des débats scientifiques, politiques et éthiques dans la lutte contre le changement climatique](#).

En 2021, La POC a également publié près de 20 articles sur son site, [à retrouver ici](#).



2.2 Science et diffusion des connaissances

2.2.1 Mobilisation du Comité Scientifique et du Comité d'Experts

L'ensemble des actions de la POC étant fondées sur la science, la POC fait appel à l'expertise de son [Comité scientifique](#) et de son [Comité d'Experts](#) dans le cadre de ses différents projets. Ces deux comités, composés de scientifiques et médiateurs, soutiennent l'identification des enjeux, défis et opportunités liées au nexus océan-climat-biodiversité en lien avec l'agenda national et international.

A ce titre, ces comités ont été mobilisés dans le cadre des projets suivants : solutions d'adaptation et d'atténuation au changement climatique ; activités relatives à la participation de la POC dans la "Décennie de l'ONU pour les sciences océaniques", "projet IPOS" (International Panel on Ocean Sustainability), plaidoyer biodiversité, revue des volumes I et II du GIEC-AR6. Le Comité d'Experts, en coordination avec le secrétariat de l'association, a également participé à la rédaction des articles "[Le changement climatique bouleverse les écosystèmes marins: Vitesse climatique et migration marine](#)" et "[Géo-ingénierie de l'océan: nouvelle frontière des débats scientifiques, politiques et éthiques dans la lutte contre le changement climatique](#)", publiés sur le [Blog Le Monde](#) de la POC.

2.2.2 Revue gouvernementale de l'AR6 du GIEC

Seule ONG sollicitée par le gouvernement français à participer à la revue gouvernementale des volumes 1, 2 et 3 du 6ème rapport du GIEC-AR6, la POC, son Comité d'Experts et son Comité Scientifique ont analysé l'intégration des enjeux liés à l'océan dans chacun de ces volumes et proposé des commentaires, sous la coordination de Françoise Gaill. En dialogue avec le point focal français du GIEC, la majorité des commentaires de la POC ont été validés et envoyés au GIEC. En 2022, la POC réactivera son Groupe de Travail "Diffusion des connaissances" afin de produire des contenus de médiation sur les enjeux "océan" abordés dans le GIEC-AR6.

2.2.3 Le projet d'IPOS

La POC est convaincue du besoin d'établir régulièrement une expertise scientifique collective sur le changement de l'océan global sous l'influence des activités humaines. Partant de ce constat, une réflexion a été lancée autour de la création d'un Groupe d'experts international sur les changements de l'Océan global (International Panel on Ocean Sustainability (IPOS)). Celui-ci aurait pour finalité de construire des scénarios d'évolution de l'océan pour informer une gouvernance visant à répondre aux enjeux d'usages et de santé de l'océan dans le cadre du développement durable. Initiée en début 2020, la première phase de ce projet a amené à la rencontre de différents acteurs et organisations liés à la gouvernance nationale et internationale de l'océan (GIEC, COI-UNESCO, MTE, PSL, Nations Unies, IPBES...) avec à chaque fois la production de synthèses de ces échanges.

Une seconde phase de réflexion du projet s'est construite dans le cadre de la Monaco Ocean Week de Mars 2021, lors de laquelle une quinzaine d'experts et de représentants politiques de Haut-niveau se sont réunis pendant l'événement "[Quelle Connaissance pour Quelle Gouvernance de l'Océan Durable?](#)" (26 mars 2021), co-organisé avec le Centre Scientifique de Monaco et en partenariat avec la FPA2, l'IRD, le CNRS, Ifremer et le Gouvernement de Monaco). Un article scientifique issu des échanges autour de l'IPOS devrait être publié en 2022.



2.2.4 Le projet "AMP et Changement Climatique"

En mars 2021, la POC a lancé avec le soutien de Pew Bertarelli Ocean Legacy, le projet de recherche "Bringing clarity in how marine protected areas can operationally be used to tackle climate change mitigation and adaptation". Coordonné par le secrétariat et le président du Comité Scientifique de la POC, Joachim Claudet, ce projet vise à produire une synthèse de la littérature scientifique existante sur le potentiel des Aires Marines Protégées (AMP) en tant qu'outil d'atténuation et/ou d'adaptation face au changement climatique.

Dans sa première phase, le projet s'est intéressé au potentiel d'atténuation des AMP. Alors que les AMP sont de plus en plus préconisées comme des solutions climatiques basées sur l'océan, les mécanismes par lesquels les AMP peuvent protéger les bassins de carbone et améliorer la séquestration du carbone, ainsi que l'ampleur de ces effets doivent encore être mieux compris et quantifiés. Ces clarifications sont nécessaires pour que les AMP soient intégrées en tant que mesures d'atténuation dans les politiques climatiques nationales et internationales. Dans ce but, la POC a publié le policy brief "[Protecting the ocean, mitigating climate change ? state of the evidence and policy recommendations](#)" résumant les résultats d'une analyse documentaire exhaustive portant sur les effets des AMP sur la capacité de séquestration du carbone de différents réservoirs de carbone marin. Ce policy brief a été publié et présenté lors de la COP26 de Glasgow. [En savoir plus](#)



2.2.5 Participation événementielle et partenariats

- Participation au MOOC "[L'Océan au cœur de l'Humanité](#)"

Proposé par l'Université Virtuelle Environnement et Développement Durable (UVED), ce MOOC vise à donner les clés nécessaires pour décrypter l'océan : son fonctionnement et son rôle, la diversité des organismes qu'il abrite, les ressources dont bénéficie l'Humanité mais aussi pour mieux comprendre les problématiques actuelles et les défis qu'il faut relever pour sa préservation. Plusieurs membres de la POC, dont Françoise Gaill, ont participé à ce MOOC.

- « O'DYSSEY – La journée des océans » (26 juin 2021)

Organisé par l'association Free Spirit, en partenariat avec la Mairie de Paris centre, l'événement O'DYSSEY était dédié à la sensibilisation du grand public sur l'impact de l'être humain sur l'océan. A cette occasion, la POC a organisé une conférence sur le rôle de l'océan dans la régulation climatique.

- La POC partenaire du One Ocean Science

Le 25 octobre, l'Ifremer, le CNRS et l'IRD, avec le soutien de la POC et de l'astronaute de l'ESA Thomas Pesquet, lançaient un tour du monde digital des sciences océaniques et climatiques, baptisé OneOceanScience. Ce projet met en lumière le rôle essentiel des sciences océaniques pour mieux connaître et protéger l'Océan - « Why ocean science matters? » - et a été présenté dans le cadre de la COP26. [En savoir plus](#)

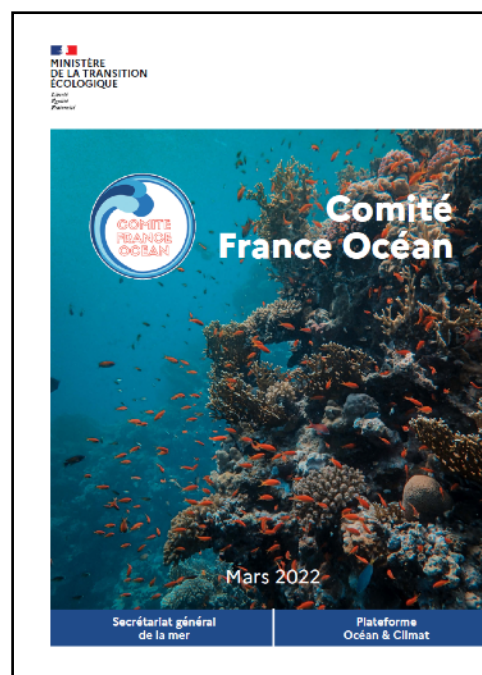
2.3 Plaidoyer et portage international

2.3.1 Mobilisation nationale : Le Comité France Océan (CFO)

En septembre 2020, la Plateforme Océan & Climat s'est vue confier la coordination des ONG du Comité France Océan (CFO) et la contribution à son animation et son secrétariat aux côtés du Ministère de la Transition Écologique et du Secrétariat Général de la Mer. La POC a tenu à poursuivre et renforcer la méthode de travail « grenelienne » associant l'ensemble des acteurs (services de l'État, établissements publics en charge de la mer, associations et fondations de protection de l'environnement) en vue de recommandations de politiques publiques partagées pour une meilleure protection de l'océan et du climat.

En 2021, le CFO a conduit de front trois groupes de travail. Le Groupe de travail « artificialisation et adaptation au changement climatique » a produit 8 recommandations à l'issue de son cycle d'audition. Le Groupe de travail « Déchets marins » a prioritairement œuvré sur les bourres de chasse et produit un rapport fort de 6 grandes recommandations en vue de leur intégration dans la REP Sport et loisir et de l'obligation de leur biodégradabilité. 2021 fut également l'occasion de lancer le Groupe de travail « qualité des eaux et aquacultures » ayant conduit près de la moitié de ses auditions sur cette période. Le CIMER 2021 a parachevé une année remplie avec quelques mesures faisant écho aux travaux du CFO, notamment concernant les décharges littorales, l'observatoire éolien en mer, la réflexion sur l'éco-conception des infrastructures en mer, ou la cartographie des enjeux et pressions, appelées de leurs vœux par les ONG. Les ONG du Comité de pilotage se sont également mobilisées pour intégrer les enjeux océan, climat et biodiversité au sein de la première mouture de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité 2030 parue début 2022. De même, elles ont travaillé sur le Projet de loi Climat & Résilience en espérant y intégrer les recommandations majeures qui furent produites dans le cadre du CFO. Le CFO fut également sollicité par la Secrétaire d'Etat en charge de la Biodiversité dans le cadre de la préparation du One Ocean Summit.

Le CFO incarne un espace de dialogue et d'accès à l'information privilégié qui a permis la tenue de plusieurs réunions d'information de la part des services dont purent profiter le Comité France Océan et le Comité France Maritime, à l'image des réunions sur la Loi Climat & Résilience, sur la zéro artificialisation nette ou sur la mise en œuvre de la Directive Cadre Stratégie pour le milieu marin. L'année 2021 fut conclue par la **publication du premier « Rapport d'activité » du Comité France Océan**, revenant sur ses trois ans d'existence depuis sa création en 2018. Il est le produit du travail concerté des ONG et de l'État ; mettant en exergue pour chaque thématique (protection de la biodiversité marine, lutte contre les déchets marins, lutte contre l'artificialisation du littoral et du milieu marin, levée des freins et obstacles à l'action, amélioration de la qualité des eaux) les recommandations des ONG, les réalisations de l'État en la matière et les préconisations des ONG pour aller plus loin.



2.3.2 Ancrage institutionnel auprès de la Convention Climat

Depuis la COP 21, la POC est devenue un acteur incontournable de l'océan, particulièrement au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

a. Mobilisation de la société civile

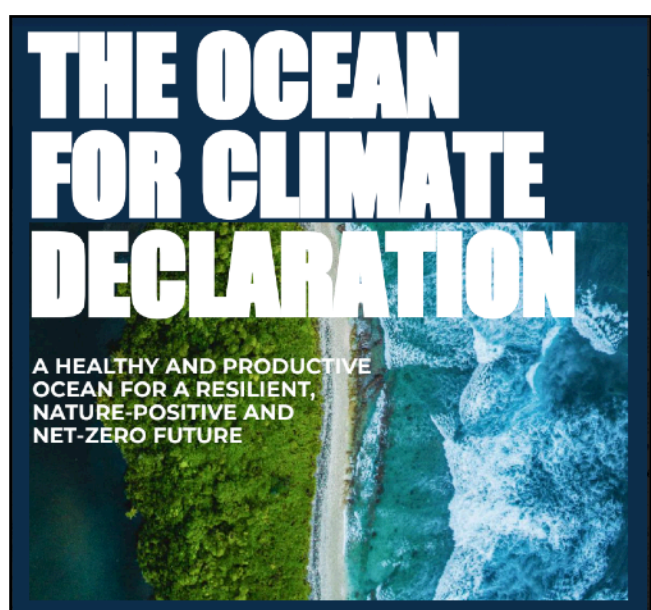
Agenda Global de l'Action Climatique (GCA)

La POC est, depuis juin 2020, le co-point focal 'Océan et zones côtières' de l'Agenda Global de l'Action Climatique du Partenariat de Marrakech (le "MP-GCA Océan"), aux côtés de Conservation International. La POC a ainsi coordonné les acteurs non-étatiques 'océan-climat' en perspective de la COP 26, en travaillant en étroite collaboration avec les Champions du Climat (UK et Chili) et les équipes du Secrétariat de la CCNUCC.

A cet effet, la POC a coordonné l'élaboration de la feuille de route annuelle du MP-GCA Océan en concertation avec l'ensemble des partenaires. Ce document stratégique présente les priorités, les actions à mener et les activités prévues par le MP-GCA Océan. Il est aligné avec les priorités des Champions du Climat et s'articule autour de 3 objectifs :

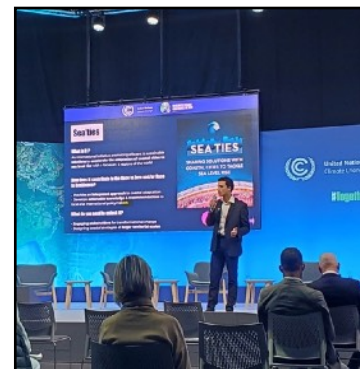
1. Renforcer le rôle de l'océan et des écosystèmes marins et côtiers dans la lutte contre le changement climatique ;
2. Renforcer le lien entre l'océan et le climat dans le cadre de la CCNUCC et de l'Accord de Paris ;
3. Définir comment créer des synergies pertinentes entre la CCNUCC, la CDB et d'autres cadres de gouvernance.

La vision portée par le MP-GCA Océan est définie dans le [Ocean Pathway](#), qui présente la vision pour un monde à 1.5°C et identifie les actions nécessaires à la réalisation de cet avenir - en priorité : les solutions fondées sur la nature ; la production alimentaire halieutique ; la décarbonation du transport maritime ; et les énergies marines renouvelables.



L'objectif principal du MP-GCA Océan, en 2021, était de créer un narratif commun pour la communauté océan-climat, et ainsi identifier des messages clés à porter d'une voix commune lors de la COP 26. En collaboration avec les Champions du Climat, la POC et le MP-GCA Océan ont élaboré la [Déclaration "Ocean For Climate"](#) dans laquelle les 120 organisations signataires appellent les Etats membres à accélérer la mise en oeuvre des solutions fondées sur l'océan pour atteindre la neutralité carbone et préserver la santé de l'océan. Cette déclaration, publiée pour la COP 26, a été portée par l'ensemble de la communauté océan et a été accompagnée par la publication d'une [tribune](#) publiée dans le JDD et signée par plus de 90 organisations.

OCEAN ACTION DAY à la COP 26, 5 Novembre 2021, Glasgow



Pendant la COP 26, la Journée de l'action pour l'océan portait sur le thème "des solutions fondées sur l'océan pour un avenir résilient et net-zéro". Sous la modération de Loreley Picourt et Ignace Beguin, et avec la participation de plus de 40 experts de Haut-Niveau venant de tous secteurs confondus, cet événement avait pour objectif de mettre en lumière les solutions que nous apporte l'océan dans la lutte contre le changement climatique.

Articulé autour de plusieurs tables rondes, cet événement a été l'occasion pour les acteurs de l'océan de présenter des solutions d'ores et déjà mises en œuvre pour répondre au défi climatique. Théophile Bongarts, chef de projet à la Plateforme Océan & Climat, y a notamment présenté l'initiative Sea'ties. Cet événement a également été le lieu de plusieurs annonces sur l'océan de la part des États et autres acteurs non-étatiques.

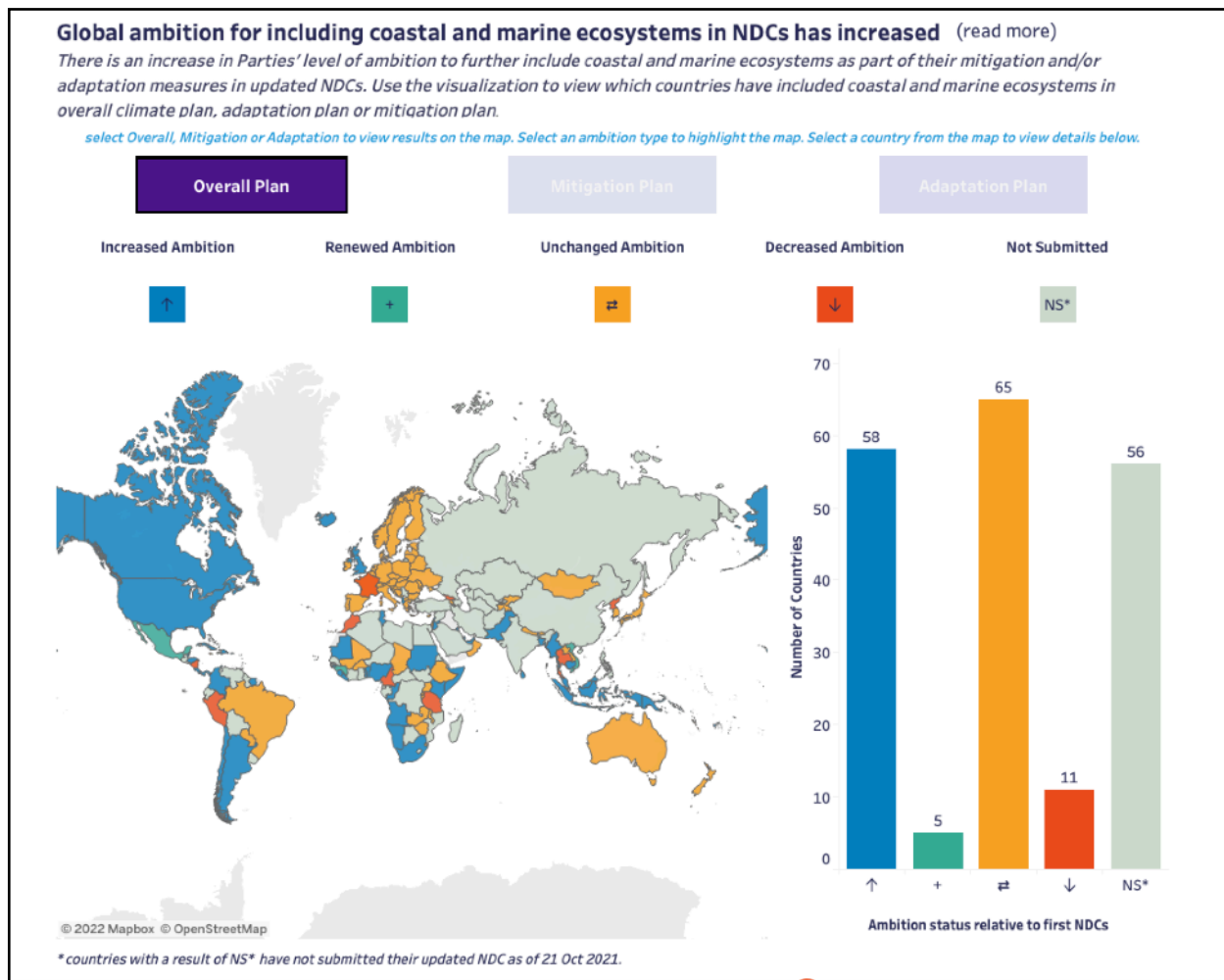
Le Ocean Action Day à la COP 26 fût un succès et l'événement thématique du MP-GCA le plus suivi sur toute la durée de la COP, avec plus de 1500 visionnages en direct.

Partenariat avec les ONG Océan & Climat

Dans le cadre des négociations climatiques, et de la préparation de la COP 26, la POC a développé un partenariat avec les autres grandes ONG internationales, telles que Conservation International, WWF, Rare, The Nature Conservancy et l'UICN International, afin de collaborer sur des publications et porter des positionnements communs.

Dans le contexte du premier cycle de révision des contributions déterminées au niveau national (CDN), la POC, en collaboration avec ses partenaires internationaux, a analysé les CDN soumises par chaque États parties afin d'évaluer comment et dans quelle mesure les solutions fondées sur la nature (SfN) marines et côtières avaient été intégrées dans les stratégies nationales d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Cette analyse a donné lieu à une [première publication](#) présentant l'ensemble des CDN publiées au 8 juin 2021 (63 pays dont l'Union Européenne) puis à une [deuxième version mise à jour](#) (112 pays dont l'UE) publiée à l'ouverture de la COP 26. Cette analyse, illustrée par un [tableau interactif](#), démontre qu'un nombre croissant de pays ont inclus des SfN marines et côtières dans leur CDN révisée.



Dans un contexte d'attention croissante pour les mesures fondées sur l'océan dans les stratégies climatiques, cette analyse avait pour objectif de comprendre comment cet intérêt se traduit dans les mesures prises par les États, mais également d'encourager ces derniers à avoir davantage recours aux SfN marines et côtières. De plus, cette analyse vise à informer le second cycle de révision des CDN et à contribuer au bilan mondial ("Global Stocktake").

La POC a également contribué à la publication de l'article "[Unpacking the UNFCCC Global Stocktake for Ocean-Climate Action](#)". L'objectif de cet article était d'améliorer la compréhension des enjeux liés à la prise en compte des solutions fondées sur la nature marines et côtières dans le Global Stocktake (GST) et d'identifier les opportunités pour mieux intégrer celles-ci dans le GST. Cet article a été présenté lors de l'événement "[Ocean and the Global Stocktake](#)" à la COP 26, auquel la POC a participé.

En amont de la COP 26, ce groupe informel s'est également mobilisé pour produire un [Policy Brief](#) formulant des recommandations pour intégrer davantage l'océan dans les processus et mécanismes de la CCNUCC. L'une des recommandations principales visait à encourager les États Parties à établir un dialogue récurrent sur les interactions océan-climat.

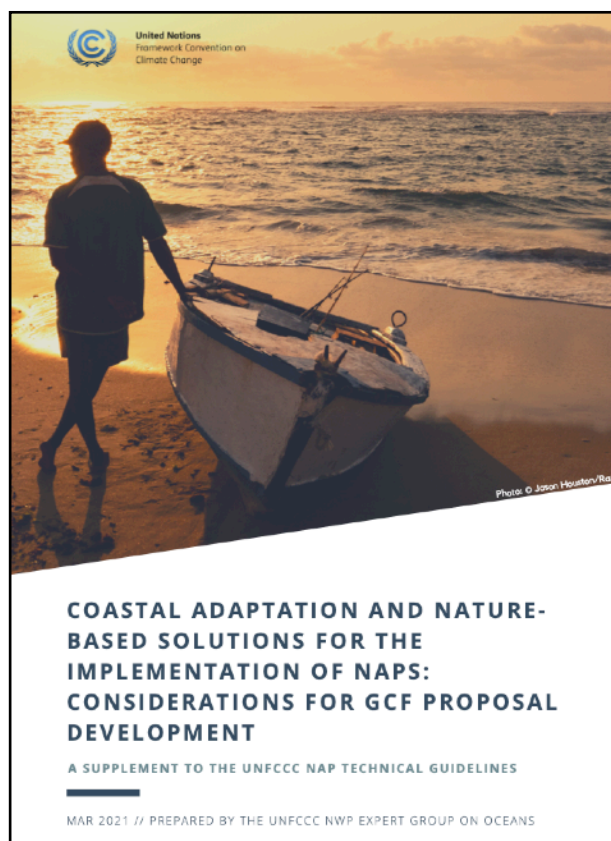
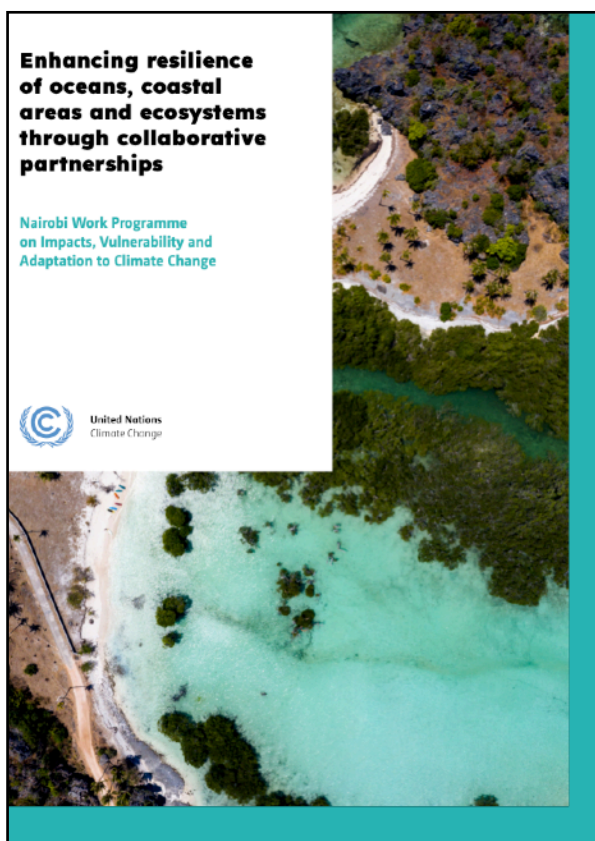
Dans le cadre de sa collaboration avec le Global Ocean Forum (GOF), la POC a également contribué à la rédaction du [Rapport de l'initiative ROCA](#) (Roadmap to Oceans and Climate Action) dont l'objectif était de faire un état des lieux des progrès réalisés quant à l'intégration du nexus océan-climat dans le cadre de la CCNUCC, ainsi que de faire des recommandations pour de futures actions.

b. Groupe d'experts 'Océan et zones côtières' du Programme de Nairobi sur l'adaptation

Depuis 2019, la POC fait partie des 23 organisations constituant le Groupe d'experts 'Océan et zones côtières' du Programme de Nairobi sur l'adaptation (NWP Océan), sous l'égide du SBSTA. La POC contribue ainsi à l'élaboration d'outils de connaissances à destination des Etats, et à une meilleure coordination avec les autres instances de la CCNUCC.

Le groupe d'experts s'est réuni virtuellement, lors de son atelier de travail annuel, pour renforcer la stratégie du NWP Océan et la participation des experts. Il a notamment été décidé que le NWP Océan travaillerait davantage avec les autres groupes d'experts du NWP, en particulier celui sur la biodiversité.

Afin que les Etats prennent davantage en compte les enjeux marins dans l'adaptation, la POC a contribué activement à la rédaction du [Rapport "Des partenariats collaboratifs pour renforcer la résilience des océans, des zones côtières et des écosystèmes"](#). De même, la POC a participé à la rédaction du [Policy Brief "Adaptation côtière et solutions fondées sur la nature dans les PNA : recommandations pour le Fonds Vert pour le Climat. Supplément aux lignes directrices de la CCNUCC pour les PNA"](#) qui porte sur les critères du Fonds Vert pour le Climat pour les demandes de financements des projets d'adaptation côtière axés autour des solutions fondées sur la nature.



c. L'océan au coeur de la COP 26

La POC était fortement mobilisée lors de la COP 26 de la CCNUCC à Glasgow afin de rappeler le rôle majeur de la protection de l'océan et de ses écosystèmes dans la lutte contre le changement climatique. L'océan a en effet eu toute sa place au sein des discussions sur le climat, qu'il s'agisse de la déclaration finale ou de la centaine d'événements organisés sur la durée de la conférence.



La POC a ainsi co-organisé de nombreux événements, à commencer par un événement de haut-niveau ["Un océan de solutions pour le climat et la biodiversité"](#) en collaboration avec l'Office Français de la Biodiversité. Cet événement a réuni plusieurs représentants politiques dont Barbara Pompili, Ministre française de la transition écologique; Andrea Meza, Ministre de l'Environnement et de l'Energie du Costa Rica; Andres Couve, Ministre de la Science, Technologie, Savoir et Innovation du Chili et Peter Thompson, Envoyé Spécial des Nations Unies pour l'océan. Après le mot d'ouverture du président de la POC, Romain Troublé, et les prises de paroles politiques, Joachim Claudet, Président du Comité Scientifique de la POC, a présenté le dernier policy brief de la POC ["Protéger l'océan, atténuer le changement climatique?"](#). Cet événement a également permis de réunir plusieurs membres au sein d'une table ronde pour présenter les initiatives innovantes développées au sein de leur organisation. De nombreuses mesures telles que le financement des solutions fondées sur la nature ou l'intégration des écosystèmes de carbone bleu dans les stratégies climatiques nationales (CDN), ont notamment été évoquées.

La POC a co-organisé avec le Comité 21 et la Zoological Society of London l'événement ["Garantir les avantages pour la biodiversité des solutions fondées sur la nature"](#). Plusieurs experts marins, terrestres et urbains de multiples secteurs étaient réunis pour explorer comment les solutions fondées sur la nature peuvent fournir une approche intégrée pour faire face aux crises du climat et de la biodiversité. Au carrefour des enjeux propres aux milieux marins et aux espaces urbains, l'initiative Sea'Ties a notamment été présentée dans le cadre de cet événement.



Le 5 Novembre, pour la journée d'action consacrée à l'océan, Lisa Devignol, chargée de Mission du Projet [SEA'TIES](#), a également participé à l'évènement en ligne "[Océan & Adaptation, Résilience, et Atténuation : Créer et mettre en œuvre les moyens propices à l'action par le biais de la science, le renforcement des capacités ainsi que des approches transversales](#)". S'appuyant sur la [Cartographie des solutions](#), l'accent fut porté sur l'importance d'envisager l'adaptation côtière comme un processus multidisciplinaire par essence et nécessitant une hybridation des solutions, tout en participant au renforcement des capacités entre l'ensemble des régions et des acteurs concernés.

Le 9 Novembre, la POC était co-organisatrice de l'évènement "[La Journée d'Action pour l'Océan de l'UE à la COP26](#)" sur l'institutionnalisation du nexus océan et climat au niveau européen. Le Commissaire Européen à l'Environnement, Virginijus Sinkevičius, était aux côtés de Teresa Ribera, Ministre de la Transition Écologique de l'Espagne, pour échanger sur les problématiques 'océan' propres à l'Union Européenne. Les intervenants, tels que Hans-Otto Pörtner, co-président du WGII du GIEC et Manuel Barange, Directeur de la division des politiques et ressources halieutiques et aquacoles à la FAO, ont ensuite évalué les possibilités pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris au sein de l'Union Européenne.

Le 10 Novembre, Marine Lecerf, Chargée de mission plaidoyer et relations internationales, a participé à l'évènement "Ocean and the Global Stocktake" sur le "Pavillon Nature". Cet évènement, qui se concentrait sur comment inclure l'océan dans le Global Stocktake (Bilan Mondial) a été l'occasion de présenter le rapport "[Les écosystèmes côtiers et marins en tant que solutions fondées sur la nature dans les contributions déterminées au niveau national](#)" publié pour l'ouverture de la COP26. Cette analyse s'accompagne également d'un [tableau de bord interactif](#), produit conjointement par la Plateforme Océan & Climat et Salesforce.



Tout au long de la COP 26, la POC était également partenaire du [Virtual Ocean Pavilion](#) coordonné par le Global Ocean Forum. Ce pavillon virtuel avait pour but de montrer pourquoi l'océan est important dans les négociations sur le climat et pour toute vie sur notre planète. Il visait à accroître les connaissances, l'engagement et l'action en faveur du lien entre l'océan et le climat tout au long de la COP.

Au terme de ces deux semaines de négociations, la POC a fait le bilan de la COP 26 pour l'océan dans [un article](#) publié sur son site web. Après deux années d'attente dues à la pandémie de Covid-19 et plus de deux semaines de négociations, cette COP 26 offrait un bilan en demi-teinte. De nombreux sujets à l'arrêt depuis plusieurs années ont fait l'objet d'un consensus, et les sujets liés à l'océan et au nexus climat-biodiversité ont été particulièrement visibles lors de cette édition. Toutefois, les engagements des Etats restent insuffisants, qu'il s'agisse de l'atténuation, de l'adaptation ou de leur soutien financier dans la lutte contre le changement climatique. Des engagements qu'ils devront de ce fait revoir à la hausse dès 2022 afin de maintenir l'objectif des 1,5°C de l'Accord de Paris d'ici à la COP 27 qui se tiendra en Egypte.

2.3.3 Mobilisation internationale autour du nexus océan-climat-biodiversité

Dans le cadre de ses activités de plaidoyer et de mobilisation internationale, la Plateforme Océan & Climat travaille à une meilleure prise en compte des enjeux à l'interface entre l'océan, le climat et la biodiversité.

a. La mobilisation internationale

- Europe

Dans le cadre du renforcement de son action auprès de l'Union Européenne, la POC a participé activement à la troisième édition des ateliers International Ocean Governance (IOG) de la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure, en avril 2021, pour échanger sur les opportunités d'accélération de l'action pour l'océan.

De plus, la POC a publié en 2021 des premières recommandations spécifiques à l'Union Européenne. Le 14 juillet 2021, la Commission européenne dévoilait sa proposition de "Fit for 55 package", qui vise à proposer des initiatives législatives pour accroître l'ambition climatique de l'UE, conformément à l'Accord de Paris. Une révision du règlement relatif à la prise en compte des émissions et des absorptions de gaz à effet de serre résultant de l'utilisation des terres, du changement d'affectation des terres et de la foresterie (LULUCF) aura lieu dans ce cadre. La POC, en collaboration avec *Conservation International* et *Wetlands International*, a publié un [narratif politique](#) examinant comment l'UE pourrait intégrer davantage les zones humides côtières dans son "Fit for 55 package", ainsi que dans les stratégies et actions climatiques de l'UE.

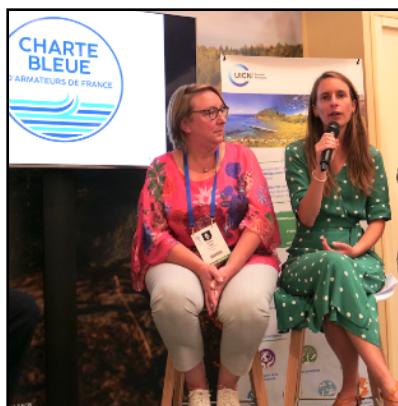


- International

Afin de maintenir la dynamique initiée en fin d'année 2020, une coalition d'Etats champions de l'océan dont le Chili, la Suède, les Fidjis et le Costa Rica ont convié le Sommet de l'ambition pour l'océan et le climat, les 26 et 27 janvier 2021. Ce sommet était co-organisé par un groupe d'ONG internationales, dont Ocean Conservancy, Conservation International et la Plateforme Océan & Climat, et a été l'occasion de s'appuyer sur les conclusions du Dialogue Océan et Climat du SBSTA pour construire de concert les prochaines étapes pour une meilleure prise en compte du nexus océan-climat lors de la COP 26. La POC a participé à une table ronde afin de rappeler la nécessité d'une communauté d'acteurs non-étatiques qui porte d'une même voix les enjeux océan-climat-biodiversité. La POC a organisé et modéré une des trois tables rondes portant sur les solutions fondées sur la nature en collaboration avec Pew et Conservation International afin de mettre en lumière les bénéfices liés aux écosystèmes de carbone bleu et les aires marines protégées climatiques.

En préparation de la COP 26, la POC a également participé à la Joint-Presidency Informal Consultation on the Ocean-Climate Dialogue afin d'envisager les prochaines étapes pour l'océan dans le Dialogue Océan-Climat. Dans la même lignée, la POC co-organisait avec The Ocean Foundation et la Fondation Maritime Nationale Indienne un événement en ligne, intitulé : « Rôle de l'océan dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique : ce que les pays doivent aborder dans les négociations de la COP26 ».

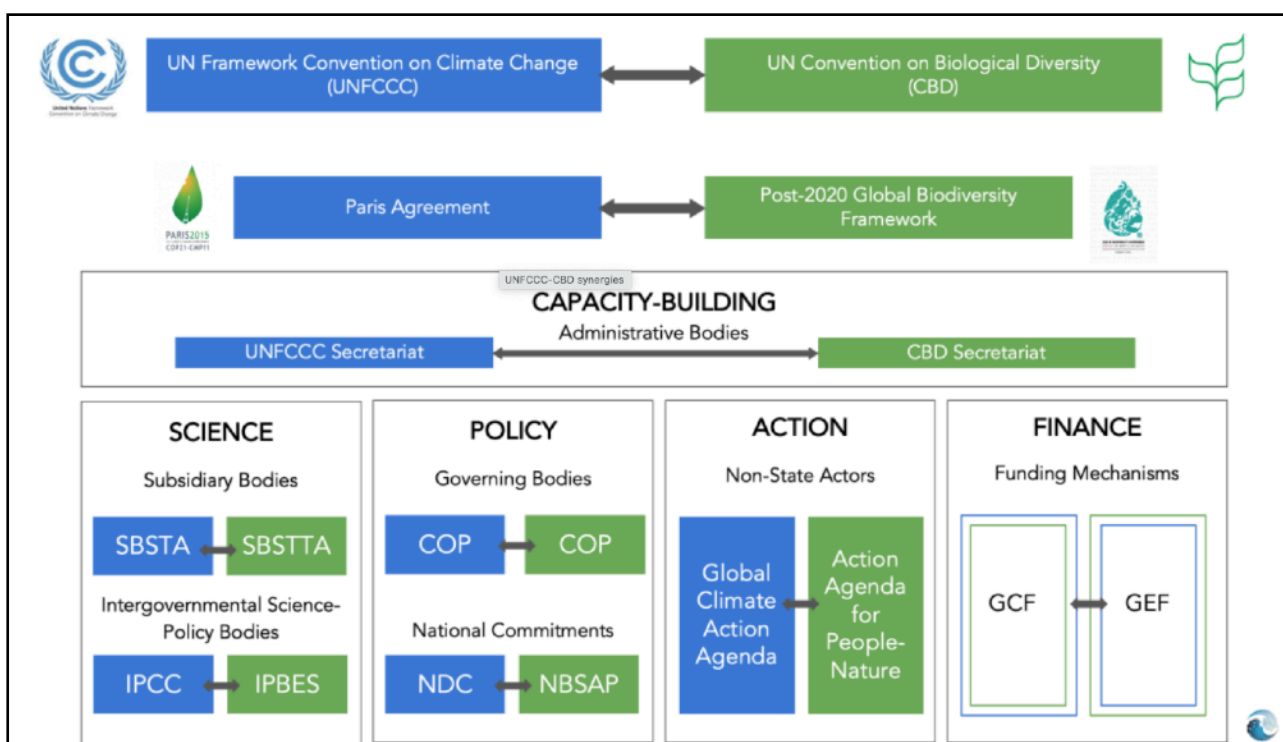
A l'occasion du Congrès Mondial de l'UICN qui s'est tenu à Marseille du 3 au 11 Septembre 2021, la POC, en partenariat avec Océanopolis et le Comité Français de l'UICN, a organisé un événement « Un Océan de Solutions pour le Climat et la Biodiversité », le dimanche 5 septembre, sur le Pavillon du Comité Français de l'UICN. Cet événement a plongé plus de 150 auditeurs dans l'univers des solutions concrètes pour la préservation des écosystèmes, la transition écologique, la résilience côtière et le rôle de la science pour mieux comprendre la biodiversité marine. Une dizaine d'experts, membres de la POC, sont intervenus pour présenter leur action contre le changement climatique et l'érosion de la biodiversité.





b. Les synergies océan-climat-biodiversité

Dans le cadre du triptyque océan-climat-biodiversité, la POC a entamé un important travail de recherche et de réflexion sur les synergies à construire ou renforcer entre les Conventions Climat (CCNUCC) et Biodiversité (CDB). A cet effet, la POC a publié en avril 2021 un [policy brief](#) explorant des options pour construire des synergies entre la CDB et la CCNUCC pour une gouvernance océan-climat-biodiversité plus intégrée. En plongeant au cœur de ces conventions, ce *brief* identifie quatre points d'entrée possibles à travers la science, le politique, l'action et la finance visant à passer de la parole aux actes pour stimuler la coopération permettant de relever les grands défis de notre temps.



Les recommandations des deux premières éditions du plaidoyer de la POC étaient conçues spécifiquement pour les cadres de gouvernance de la CCNUCC, notamment l'Accord de Paris. A l'aube de la CDB-COP15 et des négociations du Cadre mondial de l'après-2020 pour la biodiversité, la POC souhaite s'appuyer sur le travail entamé pour renforcer son positionnement au sein de la Convention Biodiversité.

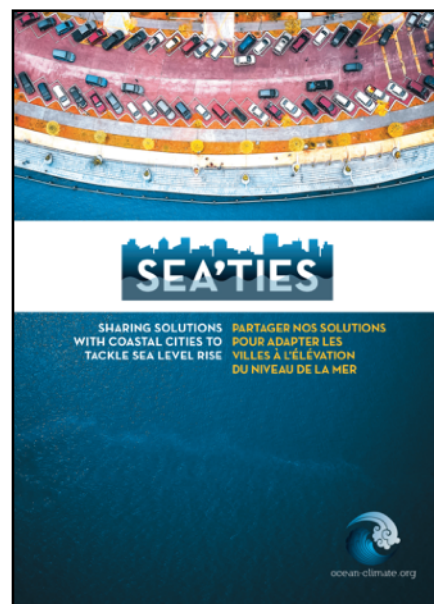
Dans cette optique, la POC a participé à la Plateforme Biodiversité, organisée par l'IDDRI en partenariat avec l'OFB, pour proposer des moments de décryptage et d'appropriation de l'actualité internationale touchant à la biodiversité en amont de la CDB COP 15. La POC a également contribué aux ateliers organisés par l'IDDRI dans ce cadre, et aux publications associées telles que l'article [Aligner de hautes ambitions en matière de climat et de biodiversité en 2021 et au-delà : pourquoi, quoi, et comment ?](#)

A l'avenir, la POC compte renforcer le nexus océan-climat-biodiversité dans l'ensemble de ses activités de plaidoyer et de mobilisation internationale. L'océan étant le socle du vivant, il est indispensable d'adresser conjointement les crises climatiques et d'érosion de la biodiversité pour assurer un avenir durable. Les écosystèmes marins et côtiers offrent de nombreuses solutions d'atténuation et d'adaptation face au changement climatique. Les préserver est une priorité.



2.4 L'initiative SEA'TIES

Le 1er janvier 2021, la POC a lancé l'initiative [SEA'TIES](#) pour une durée de 4 ans. Elle a pour objectif de faciliter l'élaboration de politiques publiques et la mise en œuvre de solutions d'adaptation pour les villes côtières exposées à l'élévation du niveau de la mer. Cette initiative s'adresse aux élus, aux gestionnaires et à l'ensemble des acteurs impliqués dans cette transition. Elle propose de créer un espace d'échange d'expériences de solutions durables. SEA'TIES est une initiative internationale qui mobilise des villes de taille moyenne présentant une diversité de contextes climatiques, géographiques, sociaux, économiques et politiques. À travers le monde, de nombreuses solutions sont déjà mises en œuvre et peuvent inspirer d'autres territoires. Mettre en relation ces expériences concrètes et les caractériser à la lumière de travaux scientifiques permet de promouvoir les pratiques les mieux adaptées et d'accompagner le choix des décideurs politiques et des gestionnaires des territoires.



2.4.1 Objectifs globaux

Sur la période 2020-2023, les objectifs de SEA'TIES sont les suivants :

- Rassembler la connaissance scientifique et les données : identifier et analyser les réponses apportées par les villes côtières de différentes régions du monde.
- Faire émerger les « bonnes pratiques » et faciliter la mise en œuvre des solutions : analyser, lors d'ateliers régionaux réunissant scientifiques, élus, gestionnaires et acteurs des villes côtières, la durabilité des solutions et les conditions favorables à leur mise en œuvre.
- Promouvoir l'intégration des enjeux liés à l'adaptation dans les politiques publiques : valoriser les retours d'expérience éclairés par les connaissances scientifiques ; porter un plaidoyer auprès des décideurs pour intégrer dans les politiques publiques nationales et internationales les solutions les plus adaptées.

2.4.2 Les partenaires du projet

- Partenaires financiers - Sur l'année 2021 SEA'TIES est financée par la Fondation Prince Albert II, la Fondation de France, la Fondation Veolia, le Gouvernement Princier de Monaco et l'Ambassade des États-Unis en France.
- Partenaires scientifiques - Le pilotage scientifique est assuré conjointement par le CNRS et la Plateforme Océan & Climat dans le cadre d'un Réseau Thématique Pluridisciplinaire International (RTPi).
- Partenaires techniques - SEA'TIES se concentre sur les villes côtières de taille moyenne dans plusieurs régions du monde : en Europe, en Afrique de l'Ouest et du Nord, en Amérique du Nord (côte ouest des États-Unis) et dans le Pacifique Sud. Dans chacune de ces régions, est développé un réseau de partenaires. L'initiative est accompagnée par un comité d'orientation rassemblant les partenaires suivants : le Comité français de l'UICN, Ocean Conservancy, la ville de La Rochelle, Waves of Change, Ocean Visions, l'IRD, le Global Island Partnership, le Conservatoire du littoral, la French Tech Polynésie, l'ANEL, le CSE.

2.4.3 Livrables produits au cours de l'année 2021

Policy Brief - Adapter les villes et les territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer (FR/EN)

A l'issue du Rendez-Vous Océan & Climat "Adapter les villes et territoires littoraux à l'élévation du niveau de la mer", la Plateforme Océan & Climat publie le Policy Brief « [Adapter les villes et territoires côtiers à l'élévation du niveau de la mer](#) ». Celui-ci aborde la diversité des difficultés à laquelle sont confrontés les acteurs de l'adaptation et propose certaines clés de la recomposition durable des territoires côtiers. Si le manque de connaissances scientifiques, de moyens politiques et financiers ou encore des biais cognitifs retardent voire limitent l'action, une approche dynamique, hybride et inclusive permet la conception de solutions adaptées et durables et à terme renforcer la résilience des espaces côtiers face à l'élévation du niveau de la mer.

Article scientifique - Designing Coastal Adaptation Strategies to Tackle Sea Level Rise

Dans le cadre de la collaboration scientifique de l'initiative SEA'TIES de la POC et du RTPi-Sea'ties (Réseau Thématique Pluridisciplinaire International) du CNRS, des scientifiques d'horizons disciplinaires variés (sociologues, économistes, géographes, écologues, physiciens et océanographes) ont co-rédigé l'article scientifique "[Designing Coastal Adaptation Strategies to Tackle Sea Level Rise](#)", publié dans la revue scientifique Frontiers in Marine Science, le 3 novembre 2021. Cet article constitue une synthèse de la connaissance relative aux stratégies d'adaptation côtières à l'élévation du niveau de la mer. Après avoir proposé une typologie des réponses d'adaptation côtières existantes, l'article présente quatre archétypes de stratégies d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer. Les archétypes sont différenciés selon les différentes modalités de gouvernance qui leur sont propres et permettent de hiérarchiser les stratégies d'adaptation selon le niveau de leur complexité de mise en œuvre.

La Carte des Solutions

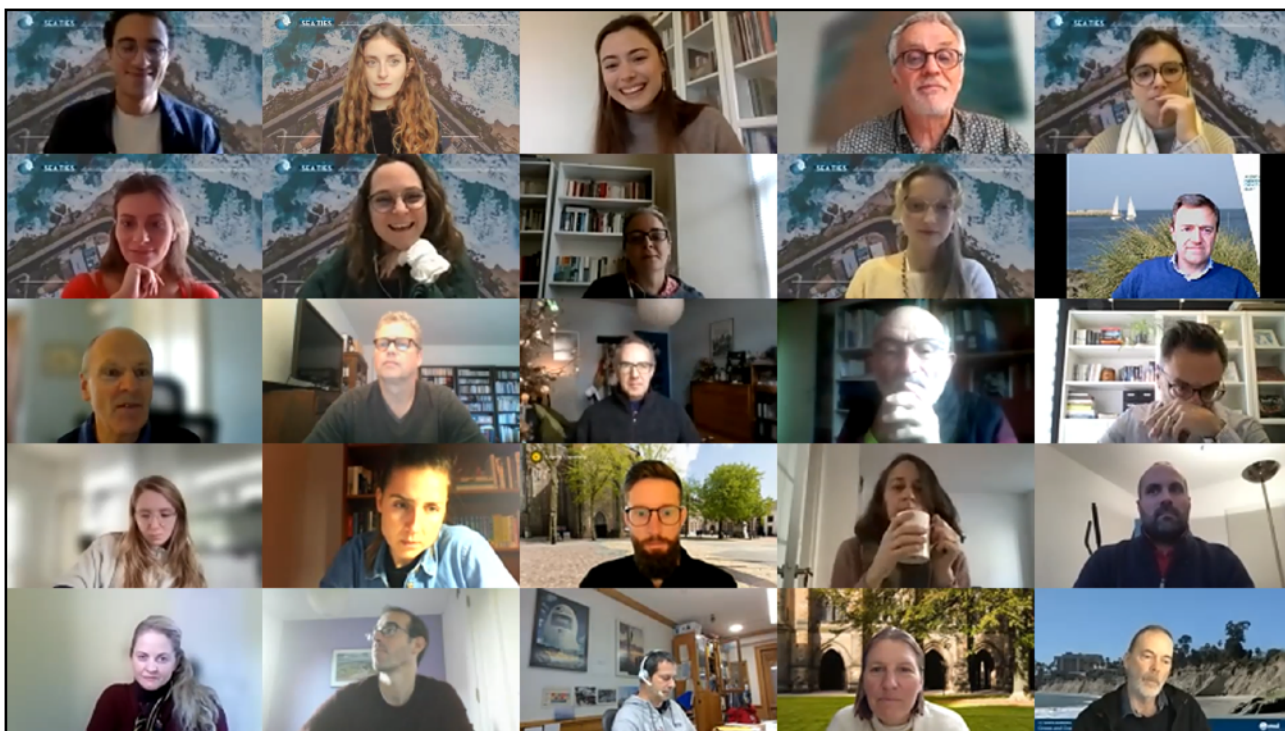
La [Carte des Solutions](#) est un répertoire d'initiatives d'adaptation concrètes déployées à travers le monde.



Face à l'érosion, aux impacts des vagues de submersions marines ou encore à la salinisation des sols, la Carte des Solutions rassemble des initiatives ambitieuses qui combinent différentes approches telles que des ouvrages de protection, des solutions fondées sur la nature, des politiques de relocalisation ou encore des projets de recherche-action, ainsi que des activités de renforcement des capacités et de partage de connaissances.

Au-delà de la présentation des initiatives, la Carte des Solutions met à disposition des porteurs de projets, élus, gestionnaires de territoires côtiers et citoyens de véritables retours d'expériences. Les résultats obtenus, les facteurs clés de succès, de même que certains points de vigilance sont autant d'informations cruciales pour que les acteurs de l'adaptation puissent passer à l'action.

Atelier SEA'TIES en Europe du Nord



Les cinq ateliers régionaux prévus au cours de l'initiative SEA'TIES ont pour vocation de créer une communauté d'acteurs concernés par les enjeux d'adaptation des villes côtières et d'affiner la connaissance empirique des enjeux et réponses d'adaptation à l'élévation du niveau de la mer. Trop peu d'acteurs concernés se connaissent, échangent, et collaborent.

L'atelier SEA'TIES en Europe du Nord s'est tenu le 29 novembre 2021. Près de 20 gestionnaires, scientifiques et membres de la société civile issus de plusieurs pays d'Europe du Nord (Belgique, Grande-Bretagne, Pays-Bas, France, Allemagne) se sont réunis virtuellement afin d'échanger sur les bonnes pratiques mais aussi les freins à l'adaptation côtière rencontrés sur les côtes de l'océan Atlantique, de la Manche, de la Mer du Nord et de la Mer Baltique. Un rapport issu des échanges tenus lors de l'atelier sera publié au cours de l'année 2022.

2.4.4 Organisation d'événements

- **Waves of Change Summit**

Le 16 mars 2021, la POC présentait le projet SEA'TIES et invitait les villes de Santa Cruz et de La Rochelle à partager leurs expériences autour de la thématique des réseaux d'acteurs comme accélérateurs de changement. Ce webinaire avait pour objectif d'identifier les principaux thèmes abordés lors du Waves of Change Forum, qui s'est tenu les 23, 24 et 25 septembre 2021. La POC, en partenariat avec Waves of Change, y co-organisait la session « Coastal Adaptation ». [En savoir plus](#)

- **Ocean Visions Summit**

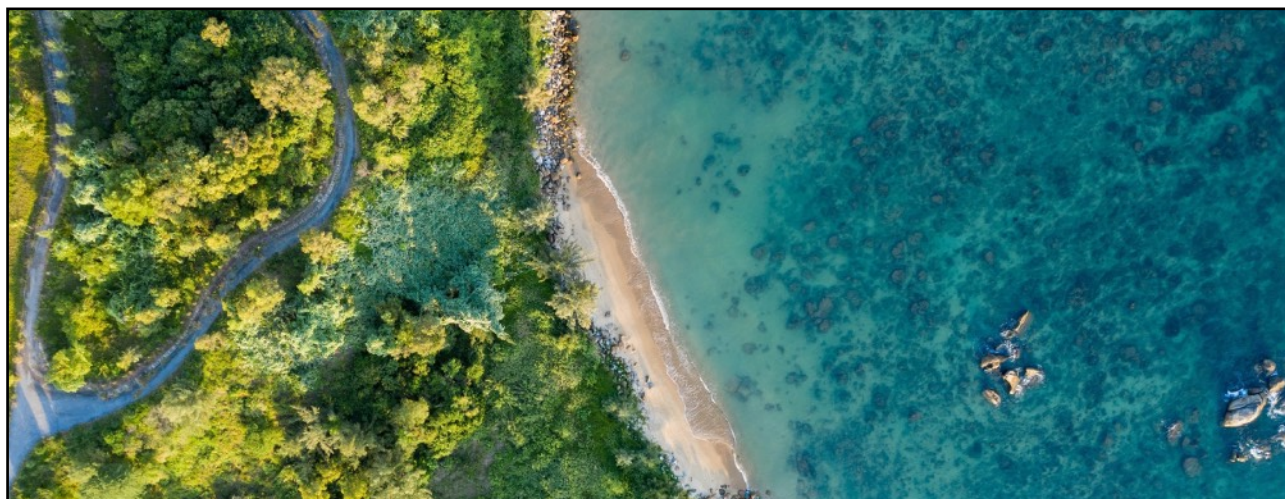
Le [Ocean Visions Summit 2021](#) "Towards a Global Ecosystem for Ocean Solutions" s'est tenu du 18 au 21 mai. Ce sommet fut l'occasion de réunir une communauté d'acteurs issus de tous les secteurs pour aborder les grands défis océaniques et climatiques. Le 19 mai, la Session 2 « Equitable Coastal Solutions to Sea Level Rise » était co-organisée par la Plateforme Océan & Climat et a fait appel à des intervenants de haut niveau pour traiter des stratégies d'adaptation côtières durables et équitables.

- **Pollutec Mer & Littoral**

Jeudi 14 octobre 2021, organisation de l'événement "Concevoir l'adaptation des villes côtières à l'élévation du niveau de la mer", lors du Salon Pollutec Mer & Littoral. Étaient invités à participer : Michel Benet, Diginove ; Patrick Deixonne, Expédition 7ème Continent ; Christine Archias, CRIGE Provence-Alpes-Côte d'Azur ; Lisa Devignol, Plateforme Océan & Climat.

2.4.5 Promotion de l'initiative SEA'TIES

L'initiative SEA'TIES a également été présentée à différents événements : au Congrès mondial pour la conservation de la Nature de l'UICN; le dimanche 5 septembre 2021, lors de l'événement "Un océan de solutions pour le climat et la biodiversité" organisé par la POC ; à COP26, les 4 et 5 novembre, respectivement lors d'un événement officiel de la CCNUCC et du Ocean Action Day co-organisé par la POC ; au World Impact Summit, le 2 décembre, lors de la session "Territoires en mouvement: adapter nos littoraux face au changement climatique" aux côtés avec Waves of change, le Syndicat des Energies Renouvelables, le Conservatoire du Littoral et Blue Seeds.



2.5 OCEAN – L'exposition



En 2021, la Plateforme Océan & Climat, soutenue par le Ministère de la Mer, a produit sa première exposition immersive dans le cadre de la Présidence française de l'Union Européenne (PFUE). Rencontre entre les dessins d'Arthur Bonifay et des images exceptionnelles, [l'exposition OCEAN](#) repose sur un concept singulier : 40 mètres de fresque graphique ponctués de film courts et articulés autour d'un dôme de 10m de large et 6m de haut. Celui-ci abrite la projection à 360° du film « Le cœur battant de l'océan » donnant la parole à douze témoins de l'océan parmi lesquels Laurent Ballesta, Françoise Gaill, un pêcheur irlandais, une surfeuse portugaise ou un docker espagnol. Intégralement traduite en français et en anglais, l'exposition aborde nombre d'enjeux marins et maritimes qui sont l'essence même de la Plateforme Océan & Climat : la recherche océanique, le rôle de l'océan dans le climat, l'économie bleue, la protection de l'océan ou encore les territoires maritimes européens. Elle se veut accessible à tous avec différents niveaux de lecture.

Elle est complétée par une borne interactive sur l'Objectif de Développement Durable 14 développée en partenariat avec les Nations Unies, Sulitest et Mercator Océan International.

Afin de concevoir cette exposition, la Plateforme Océan & Climat s'est appuyée sur l'expertise de GEDEON Programmes à la conception et la production de l'exposition, sur l'aquarium Nausicaä au Commissariat de l'exposition et sur la Fondation de la Mer pour la dimension digitale du projet. Surtout, la POC a produit cette exposition grâce à l'investissement d'un Comité Scientifique composé de membres : la Fondation Tara Océan, Mercator Océan International, la Surfrider Foundation Europe, le Muséum National d'Histoire Naturelle, l'Union des Conservateurs d'Aquariums et le Musée de la Marine. Enfin, plusieurs membres de la POC ont réalisé des dons d'image et ont vu leurs contenus valorisés à l'instar de la Fondation Tara Océan, de l'IFREMER, d'Under The Pole, de Mercator Océan International et du Copernicus Marine Service, ou de l'Office Français pour la Biodiversité. L'exposition OCEAN itinèrera en France et durant la PFUE dès février 2022, avec une inauguration à La Rochelle et un climax à Lisbonne dans le cadre de la Conférence des Nations Unies pour l'Océan.

3. Nos partenaires et soutiens financiers

3.1 Convention avec l'Agence Française de Développement

En mai 2019, la POC a entamé une convention avec l'Agence Française de Développement pour le projet de « Structuration du réseau multi-acteurs de la Plateforme Océan & Climat », dont l'objectif principal est de favoriser une meilleure prise en compte des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs politiques. Ce projet sur 3 ans (2019-2022), d'un montant total de 515 00€, est soutenu par l'AFD à hauteur de 210 000€ et a permis à la POC de redéfinir son champs d'action autour de 3 objectifs principaux:

- **La Mobilisation** : structuration du réseau pour une plus grande diversité d'acteurs représentés et une meilleure mobilisation de la société civile océan-climat.
- **La Science** : diffusion des connaissances et médiation scientifique pour une meilleure compréhension des enjeux océan et climat par le grand public et les décideurs.
- **Le Plaidoyer** : élaboration et dissémination de recommandations pour une prise en compte efficace et durable des enjeux océan et climat dans les politiques nationales et internationales.

3.2 Convention avec l'Office Français de la Biodiversité

En 2021, la convention entre la POC et l'Office Français de la Biodiversité (OFB) a été renouvelée pour le projet suivant: "Promouvoir les services écosystémiques pour un océan en bonne santé et un climat protégé" à hauteur de 60 000 euros par an (2021-2023), décliné en trois sous-objectifs :

- Dresser un état des connaissances scientifiques et techniques, et les diffuser auprès des décideurs politiques et du grand public
- Proposer des solutions, valoriser des initiatives, et les traduire en un plaidoyer
- Mobiliser les acteurs pour porter et mettre en œuvre le plaidoyer dans le cadre de l'agenda national et international

3.3 Subventions du Ministère de la Transition Écologique

En 2020, la POC a pour la première fois établi une Convention Pluriannuelle d'Objectifs (CPO) avec le Ministère de la Transition Écologique (MTE) à hauteur de 210 000 euros (2020-2022: 70 000 euros / an) pour le projet intitulé : "Coordination des actions de 1) mobilisation des acteurs océan-climat et de médiation scientifique, 2) d'animation du Comité France Océan et de 3) plaidoyer de la Plateforme Océan & Climat (POC) pour l'intégration de l'océan dans les solutions aux changements climatiques et de protection de la biodiversité." En 2021, la POC a obtenu un financement supplémentaire de la DAEI à hauteur de 25 000 €. Au total, le MTE finance donc la POC à hauteur de 95 000€ en 2021.

3.4 Subventions du Projet SEA'TIES

En 2021, la POC a reçu quatre subventions afin de financer les activités réalisées dans le cadre du projet Sea'ties :

- la Fondation de France finance le projet à hauteur de 50 000 € sur l'année 2020-2021.
- le Gouvernement Princier de Monaco finance le projet à hauteur de 50 000 € sur l'année 2020-2021.
- la Fondation Prince Albert II finance le projet à hauteur de 240 000 € sur la période 2021, 2022, 2023.

- L'Ambassade des États-Unis en France finance le projet à hauteur de 15 000 € sur la période 2021-2022.

3.5 Subventions du Projet “Exposition Océan”

En 2021, dans le cadre de la Présidence française de l'Union européenne, le Ministère de la Mer a versé une subvention à la POC pour la production de l'exposition immersive et itinérante Océan à hauteur de 651 361 €.

4. Gouvernance et coordination de la Plateforme Océan & Climat

La Plateforme Océan & Climat s'est dotée depuis le 27 juin 2017 d'une structure juridique, sous forme d'association loi 1901. Romain Troublé, directeur général de la Fondation Tara Océan est le président de la Plateforme depuis novembre 2017, et a été réélu à ce poste en 2020 (ratification lors de l'Assemblée Générale du 21 juin 2021).

4.1 Le Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration (CA) comprend 2 membres au moins et 20 membres au plus, élus par l'Assemblée générale parmi les membres ou les personnes physiques ou morales cooptées. Il est à l'initiative de la politique et des orientations générales de l'association, ainsi que des grandes lignes d'actions de communication et de relations publiques. Le CA se réunit tous les trimestres et est épaulé par le bureau (voir 4.2).

En 2021, le Conseil d'Administration compte 17 membres (Voir annexe 2).

4.2 Le bureau de l'association

Les membres du bureau sont élus par le CA pour une durée de trois années et sont immédiatement rééligibles. Le bureau de l'association comprend le Président, le Secrétaire, le Trésorier et les Vice-Présidents de l'association. Ce bureau a pour fonction de préparer les réunions du Conseil d'Administration et est en lien direct et régulier avec le secrétariat. En 2021, la réélection des membres du bureau de la POC a été ratifiée lors de l'Assemblée Générale ordinaire du 21 juin.

La présidence de la Plateforme est assurée par Romain Troublé, Directeur Général de la Fondation Tara Océan. Eric Banel occupe le rôle de Secrétaire et de Trésorier, et la Plateforme est dotée de 5 Vice-Président(e)s:

- Eric Banel, Secrétaire, Trésorier, Vice-Président
- Antidia Citores, Vice-Présidente (Europe, shipping)
- Raphaël Cuvelier, Vice-Président (Sea'ties, International, Financements, Équipe)
- Françoise Gaill, Vice-Présidente (Science)
- Patricia Ricard, Vice-Présidente (Méditerranée, Aquaculture)

Découvrez l'organigramme de gouvernance en Annexe 1

4.3 Le secrétariat

Le secrétariat représente l'équipe permanente de la POC, et constitue son organe opérationnel. Forte de sa diversité et de ces compétences, elle s'investit au quotidien afin d'assurer les différentes missions de plaidoyer, diffusion des connaissances et mobilisation - ainsi que les nouveaux projets de la POC (Sea'ties, Exposition Océan, projet AMP/Climat). En 2021, la POC a ainsi vu l'équipe s'agrandir :

- Loreley Picourt, Secrétaire Générale
- Anaïs Deprez, Responsable mobilisation et communication
- Marine Lecerf, Chargée de mission plaidoyer et relations internationales
- Théophile Bongarts-Lebbe, Chargé de projets Sea'ties
- Lisa Devignol, Chargée de projet Sea'ties
- Sarah Palazot, Assistante projet Sea'ties
- Gauthier Carle, Coordonnateur des ONG du Comité France Océan et chargé de projet "Exposition Océan"
- Cyrielle Lam, Assistante Chargé de projet Exposition Océan
- Juliette Jacquemont, Chargée de recherche (projet AMP/Climat)
 - Stagiaire coordination scientifique
 - Stagiaire communication
 - Stagiaire plaidoyer

4.4 Le Comité Scientifique et le Comité d'Experts

Le Comité scientifique (CS) est un organe consultatif qui a pour mission de conseiller la POC sur des questions scientifiques et multidisciplinaires, de vérifier les publications et d'assister le Conseil d'Administration pour l'éclairer dans ses choix et décisions. Il réunit des personnes compétentes dans le domaine de la recherche et des sciences océaniques. Joachim Claudet (CNRS-CRIOBE) assure la présidence du CS depuis 2019. Le CS comprend 9 membres français et 9 membres internationaux. Retrouvez la composition des membres du Comité Scientifique en Annexe 3.

Le Comité d'Experts est un organe consultatif qui réunit une trentaine de spécialistes des sciences naturelles, des sciences sociales et humaines, ainsi que des médiateurs scientifiques. Il vient en appui aux réflexions et productions de la POC. [En savoir plus](#)

4.5 Les membres du réseau

Forte de la participation de plus de 90 organisations appartenant à différents secteurs, la Plateforme Océan & Climat dispose d'un large éventail de compétences. Recherche scientifique, expéditions scientifiques, plaidoyer politique sont au cœur de l'action de la Plateforme, qui incarne un réseau international d'experts de l'océan. Plusieurs organisations ont ainsi rejoint le réseau en 2021, portant son nombre total de membres à 97 en décembre 2021:

IFAW, Tenaka, Wpd, Ocean Hub Africa, Ekosea, Fondation Rescue Ocean, Juste 2°C

Pour voir la composition des membres de la Plateforme, voir l'Annexe 4.

5. Rapport financier

Les comptes annuels de la Plateforme Océan & Climat présentés ci-dessous ont été validés par la société de commissariat aux comptes C.E.H.

En 2021, le résultat de la Plateforme Océan & Climat est bénéficiaire à hauteur de 72 404 €.

5.1 Règles et méthodes comptables

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Matériel de bureau et informatique : 3 ans en mode linéaire

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

CRÉANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Covid-19

Conformément aux dispositions du PCG1 sur les informations à mentionner dans l'annexe, l'association constate que la crise sanitaire ne remet pas en cause les comptes 2021.

Faits caractéristiques postérieurs à la clôture

Également, l'Association PLATEFORME OCEAN & CLIMAT n'est pas impactée par la crise Ukrainienne.

5.2 Bilan et analyse détaillée du bilan

Analyse détaillée du Bilan Actif

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	4 469	2 863	1 606	2 279
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	153		153	153
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	3 351		3 351	2 451
TOTAL (I)	7 973	2 863	5 110	4 731
Actif circulant				
Stocks et en-cours				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
. Créances clients, usagers et comptes rattachés				2 395
. Créances reçues par legs ou donations				
. Autres	802 050		802 050	145 787
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	351 306		351 306	198 228
Charges constatées d'avance	2 252		2 252	1 150
TOTAL (II)	1 155 608		1 155 608	347 561
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecart de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF	1 163 580	2 863	1 160 718	352 291

La POC a un total actif net de 1 160 718 €. Les principales lignes sont les suivantes :

- Participations financières de 153 € lors de l'ouverture du compte au Crédit Coopératif.
- Autres immobilisations financières, pour un total de 3 351 € comprend les cautions pour les badges des locaux de la Maison de l'Océan ainsi que le dépôt de garantie des bureaux.
- Les subventions à recevoir pour un montant de 802 050 € regroupent principalement le solde des fonds qui seront versés dans les années à venir par nos partenaires et qui font l'objet d'une

convention, OFB pour 138 000 €, Fondation Albert II pour 167 462 €, Fondation Véolia 20 000 €, le ministère de la Mer pour 448 176 € et le solde de la convention PEW pour 28 412 €.

- Disponibilités, 351 306 € incluant les soldes des comptes bancaires au Crédit Agricole et du Crédit Coopératif.

Analyse détaillée du Bilan Passif

Bilan (suite)

Présenté en Euros			
PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Fonds propres			
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>			
. Fonds propres statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>			
. Fonds statutaires			
. Fonds propres complémentaires			
Ecart de réévaluation			
<i>Réserves</i>			
. Réserves statutaires ou contractuelles			
. Réserves pour projet de l'entité			
. Autres			
Report à nouveau	56 847	31 823	25 024
Excédent ou déficit de l'exercice	72 404	25 024	47 380
Situation nette (sous total)	129 251	56 847	72 404
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
TOTAL (I)	129 251	56 847	72 404
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés	123 833	136 715	- 12 882
TOTAL (II)	123 833	136 715	- 12 882
Provisions			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Dettes			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 036		1 036
Emprunts et dettes financières diverses			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	57 098	7 362	49 736
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales	52 712	51 368	1 344
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance	796 788	100 000	696 788
TOTAL (IV)	907 634	158 730	748 904
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL PASSIF	1 160 718	352 291	808 427
Engagements reçus			
Legs nets à réaliser			
. acceptés par les organes statutairement compétents			
. autorisés par l'organisme de tutelle			
Dont en nature restant à vendre			

- Le report à nouveau, 56 847 €, incluant l'affectation du résultat 2020 validée lors de l'Assemblée Générale du 21 juin 2021.
- Le résultat de l'exercice est un excédentaire de 72 404 €.
- Les fonds dédiés correspondent à la quote-part des subventions non affectées au 31 décembre 2021 pour un total de 123 833 €.
- Dans le cadre de la convention AFD le montant s'élève à 29 791 €, pour le projet Sea'ties à 25 183 €, le financement PEW à 14 344 € et l'exposition « Océan » pour un solde de 54 516 €.
- Les dettes fournisseurs pour un montant de 57 098 € comprennent principalement une facture Gédéon de 50 000.
- Les produits constatés d'avance pour un montant 796 788 €, correspondent principalement aux subventions à recevoir des conventions pluriannuelles.

5.3 Compte de résultat et analyse détaillée du compte de résultat

Analyse détaillée du Compte de résultat

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Produits d'exploitation				
Cotisations				
Ventes de biens et services				
. Ventes de biens				
. dont ventes de dons en nature				
. Ventes de prestations de services	600		600	N/S
. dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
. Concours publics et subventions d'exploitation	1 043 284	172 374	870 910	505,24
. Versements des fondateurs ou consommations/dotation				
consomptible				
. Ressources liées à la générosité du public				
. Dons manuels	73 500	67 000	6 500	9,70
. Mécénats				
. Legs, donations et assurances-vie				
. Contributions financières				
Reprises sur les amortiss., dépréciat., prov. et transferts de charge	5 600	105	5 495	N/S
Utilisations des fonds dédiés	83 469	40 839	42 630	104,39
Autres produits	94	2	92	N/S
Total des produits d'exploitation (I)	1 206 548	280 320	926 228	330,42
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises				
Variations stocks				
Autres achats et charges externes	720 144	95 793	624 351	651,77
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés	4 181	1 095	3 086	281,83
Salaires et traitements	256 805	104 704	152 101	145,27
Charges sociales	80 975	29 097	51 878	178,29
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 442	1 151	291	25,28
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	70 587	23 455	47 132	200,95
Autres charges	9	2	7	350,00
Total des charges d'exploitation (II)	1 134 143	255 297	878 846	344,24

Produits financiers				
De participations				
D'autres valeurs mobilières et créances d'actif				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers (III)				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placements				
	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation	%
	Total	Total		
Total des charges financières (IV)				
RESULTAT FINANCIER (III – IV)				
RESULTAT COURANT avant impôts (I – II + III – IV)	72 404	25 024	47 380	189,34
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (V)				
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)				
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)				
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les sociétés (VIII)				
Total des produits (I + III + IV)	1 206 548	280 320	926 228	330,42
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	1 134 143	255 297	878 846	344,24
EXCEDENT OU DEFICIT	72 404	25 024	47 380	189,34
Evaluation des contributions volontaires en nature				
Produits				
. Dons en nature				
. Prestations en nature				
. Bénévolats	11500			
Total				
Charges				
. Secours en nature				
. Mise à disposition gratuite de biens et services				
. Prestations	11500			
. Personnel bénévole				
Total				

Produits

Les produits de tiers financeurs, 1 043 284 € regroupent :

- o la subvention Véolia pour 55 000 €,
 - o la subvention du ministère de la mer pour 651 361 €,
 - o la subvention MTE pour 95 000 €,
 - o La subvention OFB pour 44 800 €,
 - o La subvention Monaco pour 40 000 €,
 - o La subvention de la Fondation de France pour 10 000 €,
 - o Le financement PEW pour 55 400 €,
 - o Le financement de l'ambassade US pour 11 723 €,
 - o Le financement de la Fondation Albert II pour 80 000 €.
- Le montant des adhésions s'élève à 73 500 €.
 - Utilisation des Fonds Dédiés, 83 469 € correspond à la quote-part de la subvention AFD.

Charges

Les autres principales charges d'exploitation sont notamment listées ci-après.

- Autres achats externes pour 720 144 € correspond principalement aux factures Gédéon pour 550 000 €, aux divers travaux de sous-traitance dont honoraires pour 90 444 €, au loyer pour 28 511 € et les autres frais tels qu'assurance, déplacements.
- Report en fonds dédiés : solde des subventions versées en 2021 et affectées pour l'exercice 2022 pour un montant de 70 587 € :
 - o Seat'ies pour 1 728 €
 - o Pew pour 14 343 €
 - o Exposition Océan pour 54 516 €

6. Cap sur 2022 : feuille de route de la Plateforme Océan & Climat

La POC travaille à une meilleure prise en compte par les pouvoirs publics, qu'ils soient internationaux ou nationaux, des enjeux liés à l'océan, au climat et à la biodiversité. Elle s'appuie pour cela sur la science dans une logique Science-to-Policy. La POC vise à apporter, à la société civile et aux décideurs, des connaissances et des éclairages nouveaux sur les défis et les solutions qui se posent aux interfaces entre la biodiversité, l'océan et le climat.

LES PÔLES DE LA POC

Mobilisation de la société civile

- Objectif 1 – RÉSEAU : Consolider et diversifier le réseau, notamment à l'international.

La POC représente un réseau de 90 organisations de la société civile, qu'elle compte pérenniser et consolider dans les années à venir.

- Objectif 2 – ANIMATION : Animer le réseau et valoriser les expertises des membres.

Forte de la diversité de ses membres, la POC est un acteur central de la mobilisation des experts océan-climat-biodiversité de la société civile.

- Objectif 3 - COMMUNICATION – Valoriser les actions de la POC.

La POC est aujourd'hui un acteur incontournable du nexus océan-climat sur la scène internationale. 2022 est l'occasion d'améliorer la communication sur son positionnement international et ses activités afin de mieux les faire connaître.

- Objectif 4 – PRISE DE PAROLE - Fédérer le réseau autour de messages communs.

La POC fédère aujourd'hui plus de 90 membres et aspire de plus en plus à prendre la parole avec l'ensemble du réseau.

Diffusion des connaissances

- Objectif 1 – GIEC : Vulgariser et diffuser les dernières connaissances scientifiques sur les interactions entre océan et climat.

Seule ONG à participer à la relecture gouvernementale française des rapports du GIEC (« 1,5°C », SROCC, AR6), la POC participe à la revue de l'AR6, publié en 3 volets entre août 2021 et avril 2022. Elle mobilisera ses membres au sein d'un groupe de travail de « diffusion des connaissances » pour élaborer des fiches de médiation scientifique sur les enjeux océan-climat-biodiversité.

- Objectif 2 – UN Decade of Ocean Science :

La POC entend être un partenaire privilégié de la Décennie des Nations Unies pour les Sciences Océaniques, et participe par ses activités à la réalisation des grands objectifs de la Décennie.

- Objectif 3 – IPOS : Quelles connaissances pour la gouvernance d'un océan durable ?

L'objectif de l'IPOS serait d'établir régulièrement une expertise scientifique collective sur le changement de l'océan global sous l'influence des activités humaines. Cette réflexion s'inscrit dans le cadre de la Décennie des Nations Unies pour les Sciences Océaniques.

- **Objectif 4 – AMP/CLIMAT** : Mettre en lumière les avantages et les limites de l'utilisation des aires marines protégées (AMP) comme outil de gestion pour lutter contre le changement climatique.

En 2022, la POC publiera un article dans une revue scientifique sur l'ensemble des résultats du projet et poursuivra le volet 'adaptation' dans un policy brief pour la COP27.

Plaidoyer et relations internationales

- **Objectif 1 – PLAIDOYER** : Être force de proposition pour une meilleure intégration des enjeux « océan-climat-biodiversité » dans les politiques publiques.

Depuis 2015, la POC porte son plaidoyer pour « un océan en bonne santé, un climat protégé ». Elle a publié son nouveau plaidoyer en 2019 et, en 2022, la POC sortira un focus spécifique sur le rôle des écosystèmes marins dans la lutte contre le changement climatique pour la CDB-COP15.

- **Objectif 2 – SOLUTIONS** : Faire remonter des solutions concrètes et répliquables pour lutter contre les impacts du changement climatique et la perte de biodiversité.

La POC a publié en 2021 un Rapport des solutions 'océan-climat-biodiversité' portées par les membres de son réseau pour valoriser l'éventail de solutions concrètes qui permettent de protéger la biodiversité marine et de lutter contre les impacts du changement climatique.

- **Objectif 3 – CCNUCC** : Fédérer d'avantage la communauté internationale 'océan et climat', en identifiant une vision et des messages communs clairs dans les enceintes internationales.

Depuis 2014, la POC agit pour une meilleure compréhension des interactions océan-climat et une meilleure intégration de l'océan dans les négociations climatiques. La POC est aujourd'hui un acteur incontournable : co-point focal de la thématique 'Océan et zones côtières' de l'Agenda Global de l'Action Climatique; membre du Groupe d'expert 'Océan et zones côtières' du Programme de Nairobi; rapporteur du SBSTA Dialogue Océan-Climat.

- **Objectif 4 – NEXUS** : Définir un positionnement POC autour des synergies entre océan, climat et biodiversité.

La POC souhaite renforcer ses actions autour des liens entre biodiversité marine et climat dans la perspective d'accroître l'ambition politique, de construire des agendas d'action communs et de développer une gouvernance intégrée « océan-climat-biodiversité ».

- **Objectif 5 – ÉVÉNEMENTS** : Participation active aux événements internationaux.

En 2022, par exemple, la POC participera activement aux événements suivants : One Ocean Summit (Brest); Monaco Ocean Week; CBD-COP15 (Kunming); UN Ocean Conference (Lisbonne); Blue Climate Summit (Moorea); IMPAC5 (Vancouver); CCNUCC-COP27 (Charm el Cheikh).

LES PROJETS DE LA POC

SEA'TIES

- Objectif 1 – Identification des enjeux et des bonnes pratiques mises en œuvre
- Objectif 2 – Construction d'une stratégie de plaidoyer international
- Objectif 3 – Mobilisation des partenaires techniques et financiers à travers l'organisation d'événements nationaux et internationaux
- Objectif 4 – Valorisation des activités menées et des livrables produits

Comité France Océan

- Objectif 1 – Parvenir à des recommandations et livrables sur les thèmes de travail identifiés
- Objectif 2 – Impliquer une plus grande diversité d'acteurs au sein du CFO
- Objectif 3 – Renforcer la collaboration avec la Ministre de l'environnement
- Objectif 4 – Renforcer la structuration et la communication du CFO

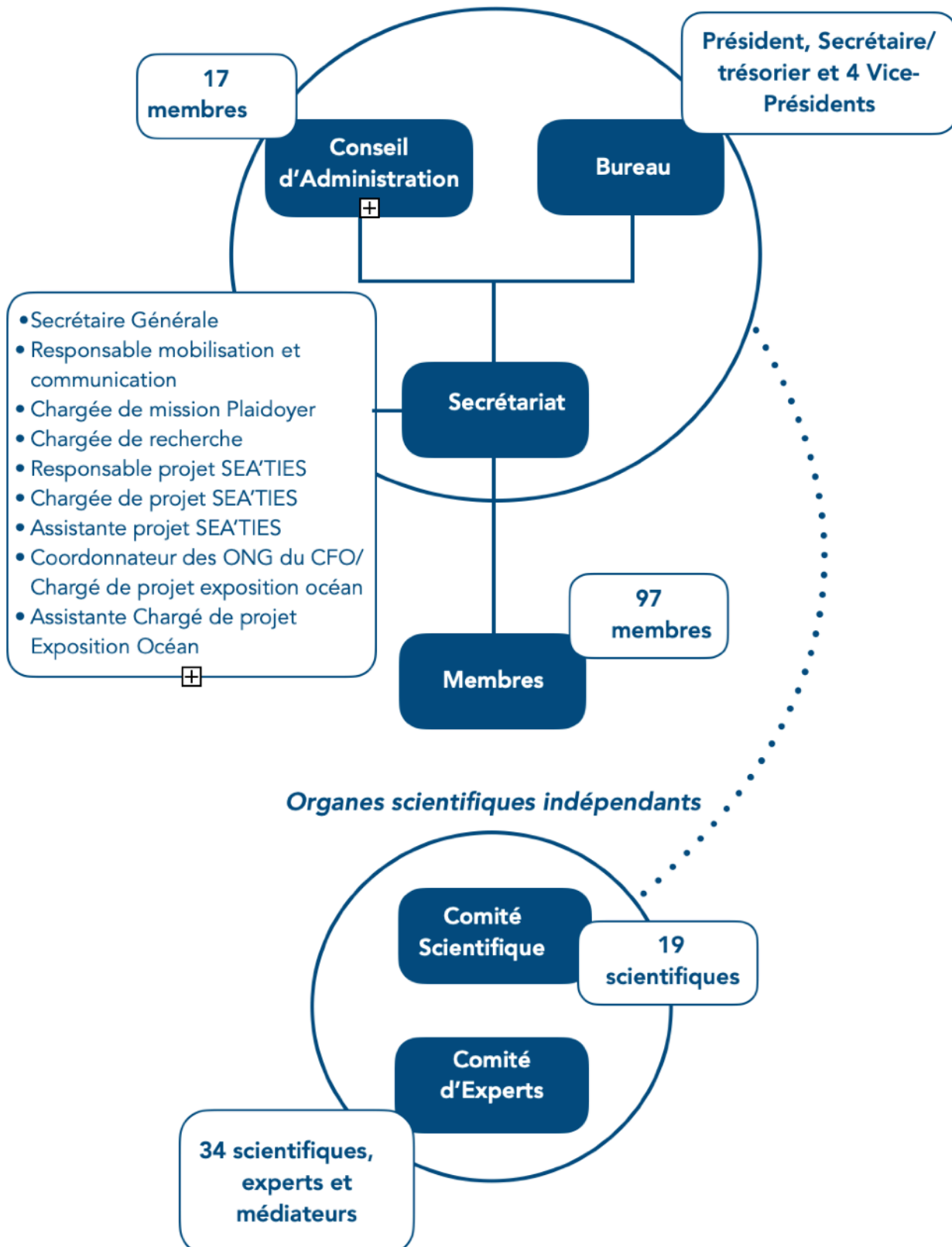
Exposition Océan

- Objectif 1 – Faire itinérer l'exposition OCÉAN dans son format escale
- Objectif 2 – Faire vivre l'exposition dans son format Kit jusqu'à fin 2022

ANNEXES

Annexe 1 - Organigramme de l'association

Organigramme / gouvernance POC



Annexe 2 - Composition du Conseil d'Administration

Le Conseil d'administration de la POC est composé de 17 membres et constitue l'organe décisionnaire de l'association. Il est à l'initiative de la politique et des orientations générales, ainsi que des grandes lignes d'actions de communication et de relations publiques de l'association. Ci-dessous, la liste des membres du C.A:



Romain Troublé
Président de la Plateforme Océan et Climat
Directeur Général, Fondation Tara Océan



Clémentine Azam
Chargée de programme Écosystèmes, Comité français de l'UICN



Eric Banel (*Intuitu Personae*)
Secrétaire et Vice-Président de la Plateforme Océan et Climat
Directeur interrégional de la mer Sud-Atlantique pour le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire



Jérôme Bignon
Président, Association RAMSAR France



Antidia Citores
Vice-présidente de la Plateforme Océan et Climat
Responsable campagne, lobbying et contentieux, Surfrider Foundation Europe



Raphaël Cuvelier (*Intuitu Personae*)
Vice-présidente de la POC



Françoise Gaill (*Intuitu Personae*)
Vice-présidente de la POC, présidente d'honneur du Comité Scientifique
Directeure de recherche émérite du CNRS



Sylvie Goyet
Conseillère auprès du Vice-Président, Fondation Prince Albert II de Monaco



Jean-Marc Lacave
Délégué Général, Armateurs de France



Céline Liret
Directrice Scientifique et Culturelle / Conservatrice, Océanopolis



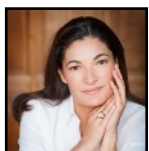
Élodie Martinie-Cousty
Responsable du réseau Océans, mers et littoraux, France Nature Environnement



Danielle McCaffrey,
Co-fondatrice, Waves of Change



Nadia Ounaïs
Directrice des relations internationales, Institut Océanographique, Fondation Prince Albert 1er de Monaco



Patricia Ricard
Vice-présidente de la Plateforme Océan et Climat
Présidente de l'Institut Océanographique Paul Ricard



Cécile Thomas Courcoux
Directeur du Développement International et de la Coopération, Mercator Océan



Marie-Noëlle Tiné
Directrice du Cluster Maritime Français



Philippe Valette
Nausicaá

Annexe 3 - Composition du Comité Scientifique



Joachim Claudet
Président du Comité Scientifique de la POC & Directeur de
recherche CNRS, CRIOBE



Françoise Gaill
Vice-présidente de la POC, présidente d'honneur du Comité
Scientifique, Intuitu Personae & Directeure de recherche émérite du CNRS



Denis Allemand
Professeur et directeur scientifique, biologie et physiologie marine, Centre
Scientifique de Monaco



Laurent Bopp
Directeur de recherche, Laboratoire des Sciences du Climat et de
l'Environnement (LSCE), CNRS



Chris Bowler
Chercheur, génomique des algues et plantes, Institut de Biologie de l'ENS



William Cheung
Professeur d'université et directeur de laboratoire, Changing Ocean
Research Unit, Nippon Foundation-UBC Nereus Program



Frédérique Chlous
Professeur, relations homme environnement, Muséum National d'Histoire
Naturelle



Didier Gascuel
Enseignant chercheur, écologie halieutique, Agrocampus Ouest



Nadine Le Bris
Professeur d'université, écologie et biogéochimie marine, Université Pierre
et Marie Curie



Lisa Levin
Professeur émérite, division d'océanographie Intégrative, Scripps Institute
of Oceanography



Nele Matz-Lück
Professeur de droit, droit de la mer, Walther Schücking Institute for International Law



Fiorenza Micheli
Chercheuse, sciences océaniques, Hopkins Marine Station of Stanford University



Robert Blasiak
Chercheur, Ocean Stewardship, Stockholm Resilience Centre



Lauren Mullineaux
Directrice du département biologie, Woods Hole Oceanographic Institution



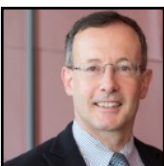
Marie-Alexandrine Sicre
Directrice de Recherche CNRS, LOCEAN



Sabrina Speich
Professeur de Géosciences à l'Ecole Normale Supérieure, Laboratoire de Météorologie Dynamique



Olivier Thebaud
Cadre de recherche, Économiste des ressources et de l'environnement, IFREMER

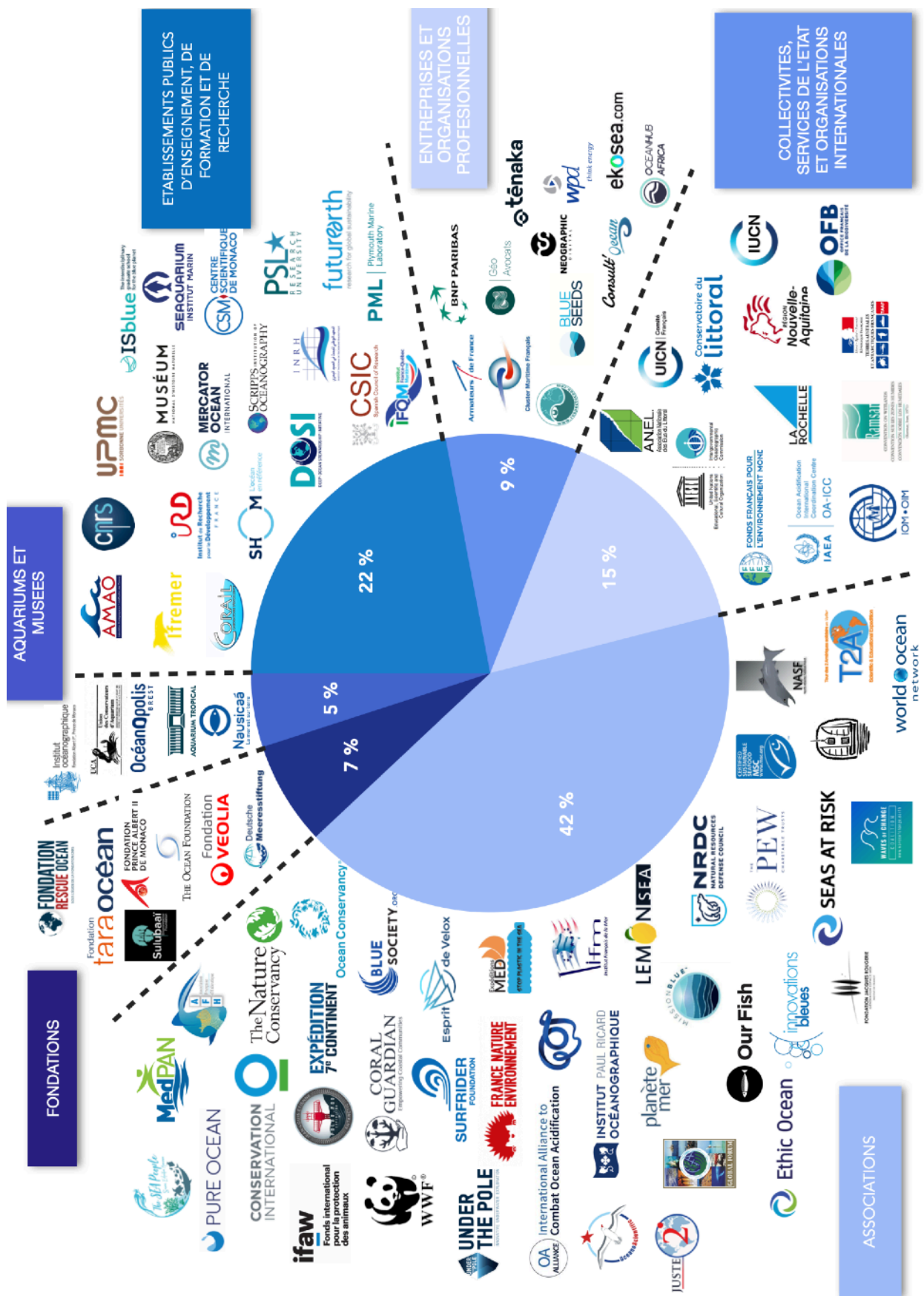


Torsten Thiele
Senior Research Associate chez IASS et Fondateur du Global Ocean Trust



Anna Zivian
Chercheuse, sciences de la conservation, Ocean Conservancy

Annexe 4 - Les membres de la Plateforme Océan & Climat



Annexe 5 - Revue de presse

Presse française

- 01.01.2021, [Les Nations Unies consacrent la nouvelle décennie à la sauvegarde des océans](#) – Science et Avenir
- 06.01.2021, [Une décennie au chevet des océans commence](#) – Actu.fr Polynésie Française
- 06.01.2021, [Des océans en bonne santé d'ici 2030 ? Le pari fou des Nations Unies](#) – tameteo.com
- 17.02.2021, ["La Plateforme Océan & Climat mobilisée pour la Décennie des Nations Unies pour les sciences océaniques"](#) – La Gazette du Laboratoire
- 01.02.2021, [Watchmakers measure their impact on the oceans](#) – Part one - FHH Journal
- 01.02.2021, [Une entreprise française veut recycler les masques jetables, nouvelle menace de pollution](#) – Le Monde
- 17.02.2021, [ET AU-DELÀ DES JURIDICTIONS NATIONALES ?](#) – l'Abécédaire des institutions
- 11.02.2021, [S'adapter ou lutter contre la montée des eaux ?](#) – Plateforme Océan & Climat
- 29.06.2021, [Une « crise du plancton » à l'impact effroyable sur l'humanité d'ici à 2045 ?](#) – Science Post
- 23.10.2021, ["Un océan pour le climat", l'appel de 93 instituts de recherche et acteurs de la société civile](#), JDD
- 26.10.2021, [L'océan est resté trop longtemps en marge des négociations sur le climat](#) – Moustique.be
- 26.10.2021, [Des scientifiques de 33 pays lancent une campagne en faveur des sciences océaniques](#) – Linfodurable
- 29.10.2021, [Une cartographie des solutions pour les territoires exposés à l'élévation du niveau de la mer](#) – Environnement Magazine
- 29.10.2021, [Transition écologique : les actus de la semaine du 25 octobre](#) – Linfodurable
- 01.11.2021, [« Notre futur est intimement lié à la santé de l'océan »](#) – Le Monde
- 04.11.2021, [One Ocean Science porte-voix des sciences océaniques à la COP26](#) – Destimed
- 04.11.2021, [COP26 à Glasgow : l'océan, grand oublié](#) – Le Monde
- 04.11.2021, [La Blue Box: l'art et la technologie au service du climat](#) – RFI
- 06.11.2021, [COP26 : les baleines peuvent-elles sauver le climat ?](#) – TV5 MONDE
- 23.11.2021, [La Rochelle, capitale européenne de la mer en 2022](#) – Sud Ouest
- 24.11.2021, [Haute mer : les députés se mobilisent pour un accord « le plus ambitieux possible »](#) – Le Monde
- 03.12.2021 [La Rochelle, capitale de la mer en 2022](#) – La Nouvelle République

Presse internationale

- 13.04.2021, Nicholas Chan, [Lier la gouvernance de l'océan et du changement climatique](#) – WIREs Clim Change
- 19.05.2021, [Les algues du Pacifique suscitent un engouement commercial et alimentaire](#) – Radio Canada

Radio

- 25.01.2021, [2050, des océans de plastique?](#) – Slate
- 02.02.2021, [Réchauffement climatique : et si l'océan détenait la solution ?](#) – De Causes à effet, le magazine de l'environnement, France culture
- 04.05.2021, [2050, la France a faim?](#) – Slate
- 16.07.2021, [Sonder le fond de l'abysse](#) – De Causes à effet, le magazine de l'environnement, France culture
- 14.08.2021, [Réchauffement climatique : et si l'océan détenait la solution ?](#) – De Causes à effet, le magazine de l'environnement, France culture
- 05.11.2021, [Trois ans après les effondrements de la rue d'Aubagne, un recueillement teinté de colère à Marseille](#) – De Causes à effet, le magazine de l'environnement, France culture
- 07.09.2021, [Cuivre, lithium, cobalt... L'océan sera-t-il le nouvel eldorado des métaux rares ? À quel prix ?](#) – De Causes à effet, le magazine de l'environnement, France culture
- 09.11.2021, [COP 26 : bilan d'étape](#) – France Inter, La Terre au Carré



ocean-climate.org

Pour plus d'informations :

Plateforme Océan & Climat

Maison des Océans

195 rue Saint Jacques

75005 Paris

secretariat@ocean-climate.org

Juin 2022

Avec le soutien de

